

**Ecole Nationale
Supérieure de
Bibliothécaires**

**Université des Sciences
 Sociales Grenoble II
 Institut d'Etudes
 Politiques**

**DESS Direction de
 Projets Culturels**



Mémoire

INTERPROFESSION DES MÉTIERS DU LIVRE

Philippe PINÇON

Sous la direction de : François D'ARCY

Université des Sciences Sociales, Grenoble II

1990

1990

M

.27

INTERPROFESSION DES MÉTIERS DU LIVRE

Philippe PINÇON

RÉSUMÉ :

Ce mémoire retrace l'évolution de la notion d'interprofession des métiers du livre de 1981 à 1990 et définit ses objectifs : amélioration des rapports commerciaux, formation permettant une meilleure connaissance des partenaires du livre, animations pour promouvoir le livre et la lecture. Il fait ensuite le bilan des actions et des projets interprofessionnels dans une ville moyenne (Poitiers), qui répondent aux objectifs précédemment définis et constate une nécessaire solidarité et une collaboration forte des professions du livre.

DESCRIPTEURS :

LIVRE - EDITEUR - DISTRIBUTION COMMERCIALE - LIBRAIRE -
BIBLIOTHECAIRE - *POITIERS.

ABSTRACT :

This paper relates the advancement of the notion of interprofession between the different book trades from 1981 to 1990 and defines the targets to reach : improvement of trade relations, professional training of the book partners, festivities promoting books and reading. Then it assesses the interprofessional plans and actions as defined above in a middle-sized town (Poitiers) and notes, as a conclusion, the unavoidable interdependence of the book partners.

KEYWORDS :

BOOK - PUBLISHER - TRADE DISTRIBUTION - BOOKSELLER - LIBRARIAN.

SOMMAIRE

INTRODUCTION. P. 5.

PREMIERE PARTIE : L'INTERPROFESSION DES METIERS DU LIVRE DE 1981 À 1990.

1. L'interprofession en 1981 : le rapport Pingaud-Barreau et la loi Lang. P. 7.
2. L'interprofession de 1981 à 1986 : ou l'interprofession en mouvement. P. 14.
3. Le colloque de Marcevol. P. 18.
4. L'interprofession de 1987 à 1990 ou l'interprofession en vitesse de croisière. P. 20.
5. Conclusion de la première partie. P. 25.

DEUXIEME PARTIE : L'INTERPROFESSION À POITIERS.

1. L'interprofession à Poitiers avant 1990. P. 26.
2. Les trois objectifs de l'interprofession à Poitiers. P. 31.
 - 2.1. Les rapports commerciaux. P. 31.
 - 2.1.1. des libraires avec les éditeurs. P. 31.
 - 2.1.2. des bibliothécaires avec les libraires. P. 35.

2.2. La formation.	P. 41.
2.2.1. La formation des libraires.	P. 42.
2.2.2 La formation des bibliothécaires.	P. 45.
2.2.3 La formation et l'interprofession.	P. 46.
2.3. L'animation.	P. 50.
2.4. L'opération <i>Amélioration de la circulation du livre</i> .	P. 52.
CONCLUSION.	P. 58.
ANNEXES.	P. 60.
<u>Annexe A</u> : Eléments de chronologie de l'interprofession à travers l'index annuel de <i>Livres-Hebdo</i> de 1981 à 1990.	P. 61.
<u>Annexe B</u> : Libraires et bibliothécaires, même combat : extraits de la lettre de Jean GATTEGNO adressée aux bibliothécaires en mai 1989.	P. 65.
<u>Annexe C</u> : Xavier D'ARTHUYS : entretien du 10 juillet 1990.	P. 67.
<u>Annexe D</u> : Pierre DESCOMPS : entretien du 11 juillet 1990.	P. 77.
<u>Annexe E</u> : Amélioration de la circulation du livre dans une ville moyenne (Poitiers).	P. 83.
<u>Annexe F</u> : Poitiers : le livre en ville moyenne.	P. 98.
<u>Annexe G</u> : Poitiers : les professionnels réagissent.	P. 103.
<u>Annexe H</u> : Compte-rendu de la réunion des bibliothécaires sur l'amélioration de la circulation du livre à Poitiers.	P. 105.
<u>Annexe I</u> : Bibliographie.	P. 108.

INTRODUCTION

Une opération baptisée *Amélioration de la circulation du livre* est actuellement en cours à Poitiers. Son objectif est de démontrer que le lecteur peut être mieux servi, dès lors que les professionnels du livre collaborent étroitement, au niveau local comme au niveau national. C'est cette synergie qui est à la base de *l'interprofession des métiers du livre*.

Tout en définissant des rapports essentiellement marchands, elle rassemble les efforts de tous les maillons de la chaîne du livre, du circuit commercial (éditeurs, diffuseurs, distributeurs, libraires) et du circuit du prêt (bibliothécaires) dans un but commun : mieux diffuser et mieux distribuer le livre. Mais ces deux axes de l'interprofession n'ont pas été toujours joints. L'interprofession n'a d'abord été que commerciale.

C'est cet enrichissement d'une interprofession purement commerciale par une interprofession *militante* que je vais tenter de cerner dans la première partie de ce travail, à travers une rétrospective basée sur la littérature professionnelle, ainsi que sur les entretiens que m'ont accordé les professionnels qui ont justement milité pour cette évolution.

Ceci me permettra de dégager les centres d'intérêt et les objectifs de cette interprofession *nouveau style*, tels qu'ils apparaissent de 1981 à 1990.

Dans une deuxième partie, j'étudierai un exemple d'interprofession vécue par les professionnels du livre dans une

ville moyenne : Poitiers. Renforcé par des raisons personnelles, ce choix est justifié par les prémices d'une interprofession active qui est concrétisée et mise en relief par l'opération évoquée plus haut. Mon stage pratique dans le cadre de ce D.E.S.S. impliquait d'ailleurs une participation effective à cette opération.

Ce projet interprofessionnel m'a donc permis de rencontrer tous les acteurs locaux du livre et aussi ses initiateurs, qui font d'ailleurs partie de ces militants dont je parlais précédemment. Au travers de ces rencontres et de cette expérience, je tenterai de voir s'il y a correspondance entre les objectifs théoriques de l'interprofession définis auparavant et les attentes et priorités des partenaires locaux poitevins.

Je tiens à remercier tous les professionnels qui ont bien voulu m'accorder de leur temps pour répondre à mes questions. L'expérience de chacun m'a été très précieuse. Je suis particulièrement reconnaissant à Jean-Marie COMPTE, directeur de la Bibliothèque Municipale classée de Poitiers de m'avoir accueilli dans son établissement et de m'avoir encouragé tout au long de ce travail. Je le remercie d'avoir bien voulu lire le manuscrit et fait des suggestions dont j'ai pu tirer profit.

PREMIERE PARTIE

L'INTERPROFESSION DES METIERS DU LIVRE

DE 1981 À 1990.

Cette première partie fait donc l'étude de l'évolution de la notion d'interprofession des métiers du livre de 1981 à 1990, en mettant en relief les points forts. On trouvera en annexe une chronologie établie à partir de la revue interprofessionnelle *Livres-Hebdo*.

1. L'INTERPROFESSION EN 1981 : LE RAPPORT PINGAUD-BARREAU ET LA LOI LANG

Le choix de l'année 1981 comme point de départ de cette étude se justifie par la constatation qu'elle est une année de transition entre deux conceptions de *l'Interprofession* :

- d'une part, une conception ancienne, verticale, rassemblant ce que l'on appelait les *métiers du livre*, et qui se définit par les rapports commerciaux existant entre éditeurs-diffuseurs-distributeurs⁽¹⁾-libraires. Toutes ces professions se retrouvent, dès sa création, dans le *Cercle de la Librairie*.⁽²⁾

¹ Les diffuseurs assurent à l'aide de représentants la promotion des ouvrages auprès des libraires et prennent les commandes que les distributeurs centralisent et traitent.

² C'est en 1847, sous l'égide de Firmin DIDOT et d'une centaine de professionnels, que fut créé par les gens du livre un lieu de réunion : *Le Cercle de la librairie*. Du fondateur de caractère au libraire, tout professionnel

- d'autre part une conception plus originale, intégrant une dimension horizontale, regroupant les moyens proposés au lecteur pour accéder au livre : librairies et bibliothèques, incluant certes des rapports commerciaux, mais les dépassant, pour arriver à un état d'esprit permettant une connaissance et une re-connaissance du travail de chaque maillon de la chaîne du livre et engendrant une collaboration étroite et suivie.

Le terme *d'interprofession* dans les métiers du livre apparaît dans trois sources : dans *l'Index* annuel que publie *Livres-Hebdo*, dans le texte de la *loi Lang* sur le prix unique du livre et dans le rapport Pingaud-Barreau (3).

L'Index de *Livres-Hebdo* récapitule, en les classant sous différentes rubriques, les articles parus dans l'année écoulée. Dans le numéro 1 de l'année 1982 (p. 102) est publié l'index pour l'année 1981, où figure pour la première fois une rubrique INTERPROFESSION.

Onze articles sont signalés : le premier traite du budget 1982 du Ministère de la Culture, le second du Cercle de la Librairie, les autres sont classés dans une sous-rubrique *Prix unique*, où l'on trouve des articles sur la loi du 18 août 1981 (loi LANG) instituant le prix unique du livre, ainsi que des extraits du rapport Pingaud-Barreau, et les premières réactions à celui-ci.

Il est intéressant de noter que ce rapport est classé dans la même sous-rubrique que la loi LANG, dont l'exposé des motifs contenait la phrase suivante :

accepté par ses confrères pouvait s'y inscrire. En 1884, il prend le statut de Syndicat professionnel et exerce un rôle d'information en éditant des outils bibliographiques : *Les Livres Disponibles*, *Les Livres de la semaine*, *du mois*, *du trimestre*, *du semestre* et *de l'année*, les revues *Livres-Hebdo* et *Livres de France* ainsi qu'un rôle de regroupement de nombreux organismes : Le Syndicat National de l'Édition en particulier.

³ PINGAUD, B. et BARREAU J.C. *Pour une politique du livre et de la lecture : rapports de la commission du livre et de la lecture au Ministre de la Culture*. Paris:Dalloz, 1982. 297 p. ISBN 2-247-00335-4.

“l’institution du prix unique doit entraîner la révision profonde des relations commerciales entre les éditeurs et les différents réseaux de distribution du livre.”

On peut en conclure que, ce qui paraissait important aux rédacteurs de *Livres-Hebdo* dans le rapport Pingaud-Barreau, concernait le circuit commercial du livre, les relations édition-distribution-librairie. Les collectivités, et les bibliothèques en particulier, semblent être considérées, par ces rédacteurs, uniquement comme des clients privilégiés, pouvant bénéficier des remises exceptionnelles prévues par la loi. L'interprofession est prise ici dans son premier sens, pourtant ce rapport élargit la notion d'interprofession, comme nous le verrons plus loin.

Pour caractériser *l'interprofession* telle qu'elle apparaît en 1981-1982, on peut reprendre la définition qu'en donne Pierre DESCOMPS, de la librairie Sauramps à Montpellier, et ancien président de l'Association pour la Formation et le Développement de la Librairie (ASFODELP), dans l'entretien qu'il m'a accordé :

“Editeurs, diffuseurs, distributeurs, libraires, bibliothécaires sont pour moi la chaîne complète du livre, indépendamment des auteurs et des lecteurs : la profession du livre comporte prioritairement l'édition, la diffusion, c'est à dire les commerçants, les librairies et les bibliothèques, les deux moyens d'accès au livre étant l'emprunt et l'achat”. (4)

Dans cette définition, on retrouve *l'interprofession* au sens ancien et commercial; s'y ajoute une extension, que j'ai qualifiée *d'horizontale*, qui regroupe les moyens proposés au lecteur pour accéder au livre : l'achat et l'emprunt, la librairie et la bibliothèque, la librairie étant au point d'intersection.

4 Voir annexe D.

C'est donc au début des années 1980, que le sens du mot *interprofession* évolue. C'est cette évolution que nous allons tenter de cerner dans cette première partie.

Certes, les professionnels du livre n'ont pas attendu 1981 pour travailler ensemble, se rencontrer, organiser des manifestations communes. Ainsi que plusieurs me l'ont dit : "*Nous faisons de l'interprofession sans le savoir*". Il s'agissait d'initiatives personnelles ou locales, mais il n'y avait pas de travail de réflexion mené sur les rapports entre les différents partenaires du livre, en particulier entre libraires et bibliothécaires. Çà et là, existait une volonté militante pour une *interprofession* brisant les corporatismes afin de se mettre au service de la lecture et des lecteurs; cependant, certains professionnels étaient plus soucieux de repérer les faiblesses de leurs *frères ennemis*, que d'analyser les contraintes et les pratiques des différents métiers du livre. Il régnait dans le monde du livre, au mieux, une certaine indifférence, au pire, un certain dédain pour les autres maillons.

"J'ai vu des éditeurs qui n'avaient jamais rencontré de bibliothécaires, j'ai vu des bibliothécaires qui n'avaient jamais fait de réunions avec des libraires. On avait vraiment l'impression qu'il y avait d'un côté les bons, de l'autre les méchants, qu'il y avait des mauvaises consciences, qu'il y avait des querelles de chapelle : "Moi, naturellement, je ne fais pas le noble métier de la lecture publique"; "Attention, voilà les marchands de soupe" etc... et je me suis aperçu que c'était vraiment là que le bât blessait et qu'il y avait quelque chose de pourri au royaume du livre." (Xavier D'ARTHUYS) (5)

⁵ Voir annexe C.



Bulletin des Bibliothèques de France, 1987, T. 32, N° 4, p. 357

Cette méconnaissance de l'autre transparait dans les manuels de formation de cette époque. L'édition 1978 du *Métier de libraire* néglige totalement les rapports librairies et collectivités ou bibliothèques, tandis que *Le métier de bibliothécaire*, publié au début des années 80, présente en une seule page la librairie. On constate donc une absence totale de réflexion sur *l'interprofession*, et même si la charge de Xavier D'ARTHUYS est un peu caricaturale, il est vrai que la formation aux différents métiers du livre ne préparait pas un terrain favorable au développement de cette notion.

Selon Pierre DESCOMPS et tous les professionnels du livre que j'ai rencontrés, l'idée *d'interprofession*, au sens élargi, est née en 1981, pendant la préparation du rapport Pingaud-Barreau. C'est à ce moment-là que les bibliothèques ont été considérées comme

faisant partie de la chaîne du livre, chaîne qui n'a donc plus été seulement commerciale.

On a pris conscience que :

*“Entre libraires et bibliothécaires, il y a beaucoup plus de choses communes que de différences.” (Pierre DESCOMPS).
(6)*

Ce qui leur paraît évident aujourd'hui devait être affirmé avec force :

“Le livre peut parvenir entre les mains du lecteur par deux canaux distincts : la vente et le prêt. Notre souci est d'articuler ces deux démarches de telle sorte qu'ils se renforcent mutuellement (...). Chaque fois que libraires et bibliothécaires acceptent de coopérer, on a pu constater qu'ils en tiraient les uns et les autres profit (...). Pendant de longues années encore, le renforcement des deux circuits et leur collaboration étroite resteront une priorité de toute politique de la lecture. Les deux circuits, l'un commercial, l'autre public, obéissent évidemment à des logiques différentes. Il n'en reste pas moins que libraires et bibliothécaires apportent, les uns et les autres, leur contribution à la diffusion du livre, qu'ils sont les uns et les autres, des médiateurs obligés.” (7)

Si le rapport Pingaud-Barreau n'éluait pas les rapports commerciaux existant entre librairies et bibliothèques, notamment avec la cinquantième proposition qui préconisait la modification des règles d'appel d'offre afin de permettre aux bibliothèques de se fournir auprès des libraires du département, ou, en cas de force majeure, de la région, deux autres propositions mettaient en évidence leur nécessaire collaboration :

⁶ Voir annexe D.

⁷ *Livres-Hebdo*, 1984, N° 12, p. 84-85.

- d'une part en ce qui concerne la *formation*, en proposant la création d'écoles du livre, comportant un tronc commun pour toutes les professions du livre (proposition N° 51)

- d'autre part en ce qui concerne les *animations*, en suggérant la multiplication des expériences d'animation autour du livre et de la lecture (Proposition N° 52).

Rapports commerciaux, formation, animations sont les trois axes en germe ces années-là de l'interprofession, axes qui seront développés dans les années suivantes.

Publié en 1982, le rapport Pingaud-Barreau doit proposer les orientations et les modalités de mise en œuvre d'une nouvelle politique du livre qui conciliera les impératifs des professions soumises aux contraintes du marché et les exigences de développement culturel. Il propose, constatant que les professions intéressées doivent concourir activement à la solution des problèmes concernant le livre, une *Conférence interprofessionnelle du livre*, mettant en quelque sorte au pied du mur des professions qui ne peuvent se sauver qu'ensemble et favorisant la recherche d'accords acceptables pour tous.

Une des conséquences de ce rapport a été de provoquer un dégel au sein des professions du livre et de permettre à ces professionnels qui s'ignoraient, de se mieux connaître.

Se rencontrer, se mieux connaître, étaient aussi l'objectif des *Rencontres de Marcevol*, créées en 1979, à l'initiative de Xavier D'ARTHUYS, alors éditeur.

“Notre volonté était que puissent se rencontrer, dans une ambiance autre que seulement un cadre de travail, des gens qui, en fait, militaient pour la même chose, c'est à dire l'amour du livre, de la littérature et de l'écrit, et pour le développement de la lecture” (8)

⁸ Voir annexe C.

De ces Rencontres devait naître en 1986 le *Colloque de Marcevol*, centré sur la formation et l'interprofession et sur lequel nous reviendrons plus tard.

2. L'INTERPROFESSION DE 1981 À 1986 : OU L'INTERPROFESSION EN MOUVEMENT.

Entre temps, la rubrique *interprofession* de *Livres-Hebdo* s'étoffe, le nombre d'articles classés sous cette dénomination s'accroît d'année en année, montrant bien le cheminement et le développement de cette notion et son importance grandissante. Elle rend compte, bien entendu, des difficiles rapports des différentes professions du livre constituant ce que j'ai appelé l'interprofession verticale (éditeurs-diffuseurs-distributeurs-libraires), mais, elle présente aussi, et de façon toujours plus importante au fil des années, les différentes manifestations interprofessionnelles, nées de l'impulsion donnée par la Commission Pingaud-Barreau :

- En 1982, des *Chargés de mission régionaux pour le Livre*, préconisés par la Commission, sont installés dans six régions.

- La même année, Les *Assises Régionales de Rhône-Alpes*, à Valence, se donnent pour objectif de mieux diffuser et distribuer le livre dans la région.

Le mouvement semble bien lancé et les initiatives locales se multiplient, comme si le rapport Pingaud-Barreau avait été le détonateur permettant, enfin, à des professionnels, travaillant sur le même objet et visant à des objectifs communs ou proches, de se rencontrer et d'apprendre à se connaître.

Donc, les initiatives interprofessionnelles foisonnent, souvent encouragées par le Ministère de la Culture, par l'intermédiaire de la

Direction du Livre (D.L.L.) ou de ses Délégués pour le livre dans les régions.

Par exemple, en 1983, sont créés :

- *LIBER*, association interprofessionnelle à l'instigation du Chargé de mission pour le livre en Provence-Côte d'Azur-Languedoc-Roussillon, Jean-Jacques BOIN,

- l'*O.R.A.L.*, l'Office Rhône-Alpes pour le livre à l'incitation du délégué régional au livre en Rhône-Alpes, Cécil GUITART.

Les objectifs principaux de ces deux organismes se rejoignent :

- diffusion d'informations interprofessionnelles,
- organisation de rencontres,
- aide au développement du livre et de la lecture,
- aide à la création, à l'édition et à la diffusion.

Des rencontres interprofessionnelles ont lieu :

- En Avignon, avec la *Mostra d'Avignon*, dont l'objectif principal est de témoigner de la présence du livre en région, en mobilisant libraires, bibliothécaires et professionnels du livre.

- A Pau, ont lieu les *Assises Régionales du livre d'Aquitaine*.

- A Rouen, un libraire prend l'initiative de réunir des clients-bibliothécaires, avec comme objectif de donner l'occasion à des bibliothécaires ou à des élus qui travaillent dans des secteurs différents de se rencontrer.

1984 voit une floraison d'associations interprofessionnelles nouvelles, par exemple :

- l'A C 2 L, Agence de coopération pour le livre et la lecture, la documentation sonore et audiovisuelle en Ile-de-France qui regroupe libraires et bibliothécaires.

- A.B.C.D. Poitou-Charentes , Association pour la coopération des bibliothèques et centres de documentation.

- L'Office du livre en Poitou-Charentes.

- SERCOL, Service régional de coopération pour le livre et la documentation en Rhône-Alpes.

En mai 1984, ont lieu les *Rencontres d'Arles*, à l'initiative de l'ASFODELP, LIBER et ORAL, sur le thème suivant : "*Quelle information pour le livre entre les professionnels ?*" Rencontres importantes, parce qu'y sont exposées un certain nombre d'idées toujours présentes dans les objectifs de l'interprofession.

Les libraires y déclarent vouloir établir d'autres types de relation avec leurs partenaires, bibliothécaires ou éditeurs, que ceux fondés sur les traditionnelles discussions sur les taux de remise. Ils parlent de leur volonté de se regrouper pour mettre en commun contraintes, formation, techniques et crédits.

C'est sans doute à Arles que s'est développée l'idée de la nécessité d'une *interprofession*. Après Valence en 1982, Avignon en 1983, Arles est la *troisième étape* de cette prise de conscience. Les échanges soutenus entre libraires et bibliothécaires auront été la principale originalité des *Rencontres d'Arles* : les uns et les autres ont accepté de mettre sur table leurs problèmes, pour tenter de trouver les règles d'une collaboration efficace :

- ne plus vivre les relations libraires-bibliothécaires en terme de concurrence.

- reconnaître que la librairie est la meilleure vitrine d'information sur l'ensemble de la production.

- privilégier la qualité du service rendu par le libraire par rapport au taux de remise consenti et le faire comprendre aux élus.
- mettre fin à la méconnaissance du métier de l'autre.
- décloisonner les formations professionnelles.

La formation est justement le thème d'un colloque en 1984, dont l'intitulé était : "*L'enseignement des métiers du livre*". Pierre DESCOMPS, alors président de l'ASFODELP, y développe la nécessaire complémentarité des deux professions du livre : libraire et bibliothécaire. Constatant que la diversité des réseaux, qu'ils soient de vente ou de prêt, est indispensable, il souligna l'importance d'un *réseau de librairies* dense, allant de pair avec un effort de *développement des bibliothèques*.

"Cette priorité répond à la commune question : comment atteindre les lecteurs potentiels et les amener à la rencontre du livre ? C'est une démarche marketing, commune aux libraires et aux bibliothécaires, qui, ensemble, se doivent d'inventer des procédures." (9)

Marketing en bibliothèques ? L'année précédente, en Avignon, Pierre DESCOMPS avait lancé ce mot, désignant une technique commerciale qui serait applicable aussi bien aux librairies qu'aux bibliothèques, et il avait été surpris de trouver dans l'assistance plus de la moitié des bibliothécaires qui lui ont dit être parfaitement d'accord avec lui.

Les rapports libraires-bibliothécaires sont aussi le sujet de la réunion organisée par l'A C 2 L, le 18 juin 1984, sur l'offre des nouveautés en librairies et en bibliothèques, et plus particulièrement sur les offices des libraires aux bibliothèques, dont la grille doit être bien délimitée, grâce à un dialogue permettant de

⁹ Voir annexe D.

retirer des indications précises sur ce qu'ici on achète, et là, on emprunte. La confrontation de ces informations est source d'enrichissements pour les uns et pour les autres, chacun restant au service d'un même usager : le lecteur.

Cette notion de *service commun* est à l'origine d'une idée déjà exprimée à Arles : la notion de *service rendu* doit être considérée avec sérieux et défendue auprès des élus qui décident des budgets; le montant des remises accordées aux bibliothèques par les librairies ne doit pas être la condition *sine qua non* des achats en librairie. On retrouve donc là l'idée selon laquelle, le livre se porterait mieux, le lecteur serait mieux servi, si l'on se battait pour une meilleure qualité de services, plutôt que pour quelques points de remise.

En 1985, les *Rencontres du livre de La Rochelle*, organisées par l'Office du livre en Poitou-Charentes, rassemblent des élus, des représentants de l'administration et des professionnels. Au moment où se met en place la décentralisation, Jean GATTEGNO, Directeur du Livre, rappelle le rôle moteur de l'Etat en matière de proposition et d'incitation auprès des collectivités locales, en particulier dans le domaine de la lecture, les *Offices du livre* se situant dans la perspective d'un nouveau partenariat entre l'Etat et les régions. Là aussi, on évoque la mise en place de stages de formation interprofessionnels à l'intention de l'ensemble des professionnels du livre.

C'est justement la formation qui est le sujet du principal évènement de l'année 1986 en matière d'interprofession.

3. LE COLLOQUE DE MARCEVOL.

1986 est l'année du Colloque de Marcevol (15-16-17 octobre) dont le thème était : *La formation aux métiers du livre, un enjeu pour l'interprofession*. L'objectif était de tenter de mettre à plat l'état de la formation, de définir la notion *heureuse, mais fragile de l'interprofession*. C'était aussi la première fois qu'étaient mis en

relation *l'évolution des professions* et l'obligation de prendre en compte les nouvelles données technologiques et économiques du produit-livre, soumis aux règles que lui dicte la situation du marché.

Ce colloque pose bien le problème de la définition de *l'interprofession* :

- est-ce un mythe, un concept un peu fourre-tout, que chaque professionnel appelle à l'aide, au nom de la solidarité, face à la transformation des modes de production et de diffusion du livre ?

- est-ce l'occasion pour les différents professionnels de se mieux connaître et de mettre fin à l'ignorance trop grande des pratiques, des contraintes, des objectifs spécifiques de chaque maillon précédant ou suivant le sien dans la chaîne du livre, et, sans polémiquer, de pouvoir établir des critiques constructives ?

- les professions, en particulier celles de libraire et de bibliothécaire, sont-elles aussi proches les unes des autres ? L'interprofession peut se définir par des pratiques communes : libraires et bibliothécaires utilisent les mêmes méthodes : de gestion, marketing, publicité, classification, animation, recherche, dans un même but : gagner un nouveau lecteur ou le conserver. Mais il y a de fausses ressemblances, et les différences sont aussi à mettre en évidence. On ne peut pas oublier que le libraire est un commerçant qui vit une situation de concurrence avec les autres libraires. Tous les libraires rencontrés à l'occasion de ce travail me l'ont rappelé.

- enfin, est-ce dans la formation professionnelle que l'on doit faire passer la notion d'interprofession ? En fait, l'objet d'une formation interprofessionnelle doit être de permettre à chaque professionnel ou futur professionnel de disposer d'un savoir commun sans que soit remis en cause la spécificité de chaque enseignement. Donc, il n'est pas question d'une formation unique, mais il paraît indispensable que dans chaque formation figure une *information* sur les différents métiers du livre qui constituent

l'interprofession. De même, la formation, comme les structures interprofessionnelles, doivent être des occasions de rencontre, de confrontation, de discussion, de décroisement des professions.

Ce colloque est donc important dans cette étude chronologique pour la réflexion qu'il conduit sur un sujet qui semble être une préoccupation constante depuis 1981 dans les professions du livre, sans qu'une définition, une réflexion et des objectifs clairs aient été au préalable déterminés.

Pour les outils interprofessionnels, 1986 est l'année de la création de la base de données bibliographiques des *Livres Disponibles* (ELECTRE), par le Cercle de la librairie. A l'origine destinée aux libraires pour leurs commandes, elle a été très vite proposée aux bibliothécaires qui peuvent l'utiliser, soit pour leurs commandes, soit pour enrichir leurs catalogues, en récupérant les notices de la base.

4. L'INTERPROFESSION DE 1987 À 1990 OU L'INTERPROFESSION EN VITESSE DE CROISIERE.

En 1988, Michel MELOT et Cécil GUITARD lancent les *Entretiens du livre*, dans le cadre du Salon du livre. Là encore, se manifeste, dans un souci de décroisement, la volonté de se faire rencontrer des professionnels qui se méconnaissent et dont les positions de principe pourraient s'assouplir simplement en en parlant entre eux. Ces *Entretiens* devaient se répéter tous les deux ans.

Trois faits sont à noter en 1989 :

-le lancement de *la Fureur de lire*, grande fête autour du livre, destinée à devenir annuelle et qui mobilise tous les partenaires du livre.

- la création de l'A.D.E.L.C., Association pour le développement de la librairie de création, par le club FRANCE LOISIRS, qui réunit

les éditeurs suivants : Le Seuil, Editions de Minuit, La Découverte, Gallimard et qui propose des prêts avantageux aux libraires en difficulté (50 librairies ont été ainsi aidées en 1989).

- une circulaire de Jean GATTEGNO, Directeur du livre, incitant les bibliothèques à acheter aux libraires locaux. Le Directeur du livre y insiste sur le rôle culturel et social des librairies, sur la sollicitude dont elles doivent bénéficier et sur l'intérêt de voir survivre les librairies locales, lieux d'offre du livre, qui renforcent un autre lieu d'offre : les bibliothèques.

C'est autour du problème des librairies que se polarise, justement, l'interprofession en 1990, année où se fixe et se révèle au grand public la situation des librairies de qualité auxquelles la loi Lang, en 1981, avait accordé un sursis, une bouffée d'oxygène en stabilisant la part du marché du livre des librairies traditionnelles.

En mai, l'ALIFRA, l'Association des libraires de France, publie une étude sur *Les besoins de financement en librairie*, étude qui souligne les difficultés de financement des librairies, dans la phase de création, comme en période de croisière et qui soulève le problème des loyers dans les centre-villes et celui des marges accordées par les éditeurs : "*sur une marge de 38 %, une librairie ne peut actuellement vivre*". Ce rapport préconise aussi une formation pour les libraires à Bac + 2 ou 3.

Il précède le rapport de Jean-Pierre COLIN et Norbert VANNEREAU, respectivement Conseiller de Jack LANG et écrivain, *Librairie en mutation ou en péril ?* Ce rapport s'inquiète du sort des petites et moyennes librairies de littérature générale qui sont essentielles pour assurer la diffusion du livre de création. En assurant 30 % du marché environ, elles ont un poids économique non négligeable. La loi Lang n'a pas tout résolu et les problèmes interprofessionnels ont pris une importance majeure : augmentation globale de la remise des éditeurs, amélioration de l'office ⁽¹⁰⁾, de

¹⁰ "L'office est de fait un contrat entre l'éditeur et le libraire par lequel ce dernier s'engage à acheter (et à payer, bien sûr) les nouveautés au moment où elles paraissent, à un nombre d'exemplaires en principe convenu avec le représentant de l'éditeur; en échange, le libraire a la faculté, s'il ne les a pas

l'acheminement des livres, de la gestion, de la formation et des baux commerciaux.

Tous ces problèmes doivent être résolus, au sein de l'interprofession, avec l'Etat et les collectivités locales. On constate un revirement purement économique des objectifs de l'interprofession au service d'un des maillons de la chaîne du livre : la librairie. Editeurs, diffuseurs, distributeurs, bibliothécaires sont interpellés pour venir en aide au plus fragile.

Ce sont les difficultés de ce maillon qui ont dominé, en juin, les *Rencontres nationales de la librairie*, d'autant plus qu'éclate, au même moment, l'affaire phocéenne : la ville de Marseille décide, après un appel d'offre, d'acheter les livres destinés aux bibliothèques municipales à des grossistes parisiens; près de quatre millions de Francs sont ainsi détournés du réseau des librairies marseillaises entraînant des suppressions d'emploi dans certains de ces établissements.

vendus, de retourner pendant un an à l'éditeur les livres ainsi achetés d'*office*, pour se les faire rembourser. Ce système a l'avantage majeur d'assurer la présence en librairie d'une part très importante des nouveaux livres, ce qui serait loin d'être le cas avec des systèmes de vente ferme ou de dépôt. Mais, il devient pervers quand il est utilisé pour noyer le libraire sous les *fast-book* de vedettes médiatiques : car, si quelques-uns d'entre eux permettront à l'éditeur de décrocher le jackpot, la majorité seront des échecs et finiront au pilon au bout de trois mois. Du coup, les libraires retournent massivement ces faux livres, et bien souvent aussi les vrais livres reçus avec eux à l'office. La durée de vie moyenne d'un livre se raccourcit ainsi vertigineusement, et cela est particulièrement dramatique pour les ouvrages de fonds de sciences sociales ou les œuvres littéraires de qualité qui doivent attendre souvent plusieurs mois avant que leur existence et leur intérêt soient signalés au public par la critique : ils ne sont plus chez le libraire quand on veut les acheter". (François GEZE. Où va l'édition française ?. *Esprit*, septembre 1989).



Les libraires marseillais mis à nu par la décision de la ville de leur retirer le marché des bibliothèques municipales (dessin tiré de leur dossier de presse).

Trois cents libraires et cent cinquante éditeurs se sont retrouvés à Paris pour ces *Rencontres nationales de la librairie* dont l'initiative et l'organisation sont dues à la Direction du Livre et de la Lecture. Sur le thème : *L'avenir d'un métier d'avenir*, les participants ont débattu des problèmes de leur métier et des perspectives de développement. Dix ans après la loi LANG, le paysage de la librairie est apparu très contrasté au cours des journées, dont les sujets d'étude étaient :

- Quelles librairies pour quel public ?

- Les échanges interprofessionnels : solidarités et antagonismes économiques et culturels.

- Le rôle de l'Etat et des collectivités locales dans l'organisation et le fonctionnement du marché du livre.

Cinq mesures ont été proposées en conclusion :

- la création d'une instance collégiale associant les professions et la librairie aux pouvoirs publics pour une meilleure information sur la loi du prix unique et son application,

- face aux renchérissements des loyers des baux commerciaux en centre ville, la nécessité d'une réflexion avec les collectivités locales sur des solutions permettant le maintien des librairies dont la rentabilité économique est faible,

- la nomination d'un médiateur, dont l'autorité serait reconnue par tous, pour veiller à la moralisation de l'office,

- l'affectation de mesures nouvelles en 1991 pour venir en aide à la librairie indépendante dans le cadre de contrats de développement économique,

- l'organisation des premières Rencontres européennes de la librairie en 1991.

Cet aperçu chronologique de l'interprofession, de 1981 à 1990, se termine par la nomination, au mois d'août, d'un *Médiateur pour la librairie*, Patrice CAHART, auteur du rapport : *Le livre français a-t-il un avenir ?*

5. CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE

Dans cette étude chronologique, on voit donc que se développe une notion élargie de l'interprofession, qui passe d'une collaboration strictement basée sur des échanges commerciaux (des éditeurs aux libraires) à une chaîne intégrant les bibliothécaires, en dépassant le côté *marchand* du livre. Elle s'appuie sur sa facette culturelle et sur un engagement militant des professionnels, pour une meilleure diffusion et une meilleure distribution de ce produit si particulier.

En même temps que cette évolution s'amorce et que changent métiers et mentalités, l'interprofession des métiers du livre se fixe sur trois objectifs : les rapports commerciaux, la formation, l'animation.

Nous allons voir dans la deuxième partie que l'interprofession poitevine se vit aussi autour de ces trois préoccupations.

DEUXIEME PARTIE

L'INTERPROFESSION À POITIERS

1. L'INTERPROFESSION À POITIERS AVANT 1990

Parallèlement au mouvement qui se dessine au niveau national ou au niveau régional dans les professions du livre, à Poitiers, l'interprofession se vit à travers différentes manifestations. On peut noter que, là aussi, des actions interprofessionnelles existent depuis longtemps entre bibliothécaires et libraires : animations communes, participation à des expositions, invitations d'écrivains à venir dans une librairie et une bibliothèque.

Voilà trois ans, ont été créées les *Journées de la Communication historique* (J.C.H.), dont l'objectif principal est de rapprocher l'histoire et les historiens du grand public et de faire converger, autour de l'histoire, la littérature, le théâtre, le cinéma, la peinture.

Le livre apparaît, dans les J.C.H., comme un lien indispensable entre le passé et les réalités actuelles.

Le maître d'œuvre de cette manifestation est l'agence culturelle AD'HOC (1), animée par Xavier D'ARTHUYS et Philippe OLLE-LAPRUNE.

¹ L'agence AD'HOC a été créée en janvier 1988 par Xavier D'ARTHUYS. Cette agence de développement a plusieurs orientations : l'animation culturelle à partir de la lecture publique, le cinéma, l'édition. Elle gère le fonds des Editions du Chiendent, est conseillère littéraire aux Editions La Différence et a édité une vidéo et un livre : Jean-Paul FARGIER / Philippe SOLLERS

La majorité des manifestations se déroulent en centre-ville; vingt mille personnes, environ, ont été touchées en 1989. Un grand chapiteau sur la place de l'Hôtel de Ville rassemble librairies et bibliothèques; une librairie thématique présente sept mille titres environ, classés en quatre rubriques : livres d'histoire pour enfants, histoire en général, histoire régionale, livres illustrant les thèmes des tables rondes.

Du point de vue de l'interprofession, c'est la première fois qu'une manifestation d'une telle ampleur rassemble tous les partenaires du livre à Poitiers. Les librairies de Poitiers, cinq à l'origine, quatre à présent (Gibert, Pergame, Majuscule, Université), ont créé un Groupement d'Intérêt Economique (G.I.E.) pour gérer la librairie du chapiteau. Mais ce G.I.E. n'est pas reconnu par les éditeurs-distributeurs parisiens qui refusent de lui ouvrir un compte. Aussi, est-ce la responsable de la librairie Pergame qui gère ce compte au nom de sa propre librairie.

Cette manifestation a maintenant atteint sa vitesse de croisière. Son impact est suffisamment important dans la vie culturelle de la cité pour qu'elle soit reconduite chaque année, en dépit du mois de sa tenue (octobre), qui est un mois traditionnellement très chargé, pour les libraires, comme pour les bibliothécaires.

Le bénéfice financier, pour les libraires, est tout à fait négligeable, de l'ordre de trois mille Francs, qu'ils ne touchent que près d'un an après la manifestation. Pourtant, tous les libraires participants sont prêts à continuer à s'investir dans cette opération.

Cette année, cette manifestation change de nom et devient : *Histoire en fête*.

Deux autres structures jouent un rôle au niveau de l'interprofession :

l'Office régional du livre Poitou-Charentes et l'Association pour la coopération des bibliothèques et centres de documentation en Poitou-Charentes (ABCD).

L'Office régional du livre :

Créé en 1984, à l'initiative de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, *l'Office du livre* a un statut associatif. Son budget d'environ un million de Francs est alimenté à égalité par l'Etat et par le Conseil Régional. S'y ajoute une subvention du Centre National des Lettres (C.N.L.). Son objectif est de concourir au développement des activités liées au livre et à la dynamisation de la vie littéraire dans la région Poitou-Charentes en intervenant à tous les stades de la vie du livre :

- aide à la création littéraire

- aide au développement de revues littéraires

- aide à l'édition régionale avec l'édition d'un catalogue, le recrutement d'un représentant commun, la participation au Salon du livre à Paris et au Festival de Nantes, enfin avec des rencontres à l'étranger

- aide à l'animation

- aide à la promotion et à la diffusion des éditeurs de la région avec la réalisation d'une publication intitulée *Des livres en Poitou-Charentes 1989.*

- mise en place de toute autre action susceptible de développer la vie littéraire : accueil d'écrivains étrangers, échanges culturels, envoi dans vingt-cinq instituts culturels étrangers d'une sélection de la production éditoriale.

L'*Office du livre* publie *Atlantiques*, supplément mensuel à *Livres-Hebdo* et *Livres de France*, ainsi que des catalogues communs aux éditeurs de la région, ou des ouvrages susceptibles de promouvoir la vie littéraire régionale. Chaque année, l'*Office du livre* décerne un *Prix du livre en Poitou-Charentes* destiné à couronner un ouvrage d'une qualité exceptionnelle qui, soit par son auteur, soit par son éditeur, soit par son thème, se rattache à la région Poitou-Charentes.

Le rôle de l'*Office du livre* en matière d'interprofession peut être illustré par les actions suivantes :

- participation avec l'ASFODELP à des stages de formation décentralisés,

- élaboration avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'une politique commune en faveur des librairies,

- subvention à des animations (par exemple aux Journées de la Communication Historique) sous condition d'un réel effort d'interprofession,

- sensibilisation des élus régionaux au problème du livre et de la lecture.

- relais de l'interprofession au niveau régional, en suscitant ou en aidant des initiatives, par exemple la création d'un organisme régional de libraires.

L'Association A.B.C.D. Poitou-Charentes :

Créée elle aussi en 1984, elle a pour but de mettre en œuvre et de développer la coopération dans les domaines touchant l'ensemble des bibliothèques, médiathèques et centres documentaires : formation professionnelle continue, conservation et mise en valeur du patrimoine, information, élaboration de catalogues et de bibliographies régionaux, animation, en liaison avec

tous les professionnels, structures ou organismes concernés par le livre.

Les secteurs d'activité particulièrement développés sont les suivants :

- le *patrimoine* avec la réalisation d'un vidéodisque à partir des fonds des bibliothèques de la région,

- la *formation continue* avec des journées d'étude ou des rencontres professionnelles et interprofessionnelles,

- un nouveau secteur se crée, demandé par les élus : *ABCD* joue un rôle de *conseil* et de prestataire de services en effectuant des études de faisabilité de programmation de bibliothèques, des enquêtes sur leur fréquentation ou des cahiers des charges pour l'informatisation. Elle aurait pu ainsi mener la phase d'enquête de l'opération *Amélioration de la circulation du livre* (selon son responsable).

Ayant obtenu dans le cadre du Carrefour Média Jeunesse de Niort le prix *Créez et gagnez votre entreprise* qui récompense la réalisation d'un produit éducatif, en l'occurrence le vidéodisque *Mémoires d'images en Poitou-Charentes*, l'association se lance dans une entreprise d'édition et de diffusion de vidéodisques avec la création de *Mémoires d'images*, en partenariat avec des entreprises privées.

Dans la chronologie dressée dans la première partie, comme dans les entretiens que j'ai pu avoir avec tous les partenaires du livre à Poitiers, trois thèmes reviennent comme des *leitmotifs* : les rapports commerciaux, la formation et l'animation.

Ces trois thèmes semblent être les trois piliers sur lesquels se bâtit l'interprofession.

La suite de ce mémoire s'articule donc autour de ces trois points, à partir des entrevues que j'ai eues avec tous les professionnels du livre à Poitiers : les libraires, les bibliothécaires, le Conseiller pour le livre en Poitou-Charentes, les responsables du Centre de formation aux métiers du livre, de l'Association de coopération des bibliothèques et centres de documentation et de l'Office du livre.

En contrepoint je m'appuierai sur le *vécu* de ces professionnels, pour faire le point sur les propositions faites par les partenaires du livre à Poitiers, à l'occasion de l'opération *Amélioration de la circulation du livre*.

2. LES TROIS OBJECTIFS DE L'INTERPROFESSION À POITIERS

2.1 Les rapports commerciaux

Les rapports commerciaux sont le thème le plus ancien de l'interprofession. On verra donc les rapports éditeurs-libraires, puis libraires-bibliothécaires dans la chaîne du livre.

2.1.1 des libraires avec les éditeurs

Le maillon de la chaîne du livre le plus concerné par ce problème est, bien entendu, le réseau de librairies. A l'intersection de l'interprofession verticale et de l'interprofession horizontale, c'est un commerce en situation de concurrence à l'intérieur même de son propre réseau. Il l'est aussi, à Poitiers, avec les rayons livres des grandes surfaces commerciales : Leclerc, Rallye, Printemps, ainsi qu'avec la boutique du club FRANCE-LOISIRS.

Les libraires de Poitiers considèrent que leur problème majeur est celui des marges bénéficiaires réalisées. Tous les libraires parlent avec regret de la remise de 33,33 % autrefois couramment consentie par les éditeurs.

Si quelques maisons accordent encore 40 %, pour le livre d'enfants en particulier, on se situe beaucoup plus souvent dans une fourchette de 28 à 32 % sauf dans quelques cas spécifiques (mais les exigences sont en contrepartie très fortes : nécessité de présenter un stock permanent, obligation d'accepter réassortiments et offices).

Certains des libraires ajoutent qu'à cette réduction globale de la remise a, grosso modo, correspondu il y a une quinzaine d'années, une modification des conditions de paiement, avec le passage de la *facturation à 90 jours* à celle des *60 jours fin de mois*, dans la plupart des cas.

De plus, les éditeurs, privilégiant le critère du volume des commandes passées, tendent à consentir les taux les plus intéressants (jusqu'à 40 %) aux grandes librairies qui achètent en quantité, alors que les petites n'obtiennent souvent que 25 à 30 %.

L'impasse atteint, bien sûr, son point culminant, lorsqu'il s'agit de livres "difficiles", dont les médias ne parlent pas et qui ne sont pas forcément récents : les frais de port sont alors plus importants, puisque l'ouvrage, commandé à l'unité, ne bénéficie pas du prix d'envoi groupé. Le libraire n'est pas financièrement récompensé de l'effort qu'il fournit.

Il est communément admis par les professionnels que, pour un bon équilibre des entreprises, il conviendrait d'obtenir des remises généralisées de l'ordre de 40 %, ou bien encore, que le prix fixé par l'éditeur comprenne le coût du port (actuellement 3 à 4 % du prix du livre), sans réduction de la remise consentie.

Face à des librairies qui emploient des gens aussi qualifiés que possible, les grandes surfaces proposent des rayons d'ouvrages, soit

sans aucun personnel, soit avec des personnes sans doute compétentes au niveau commercial, mais sans aucune formation culturelle.

Le centre Leclerc fait un peu exception : le responsable du rayon a suivi des stages de formation et il conçoit son travail de la même façon qu'un libraire, en particulier en prenant des commandes de livres qu'il peut livrer en 48 ou 72 heures, grâce au réseau de transport très efficace de la chaîne, en se fournissant directement à Paris, au Dépôt Central du Livre (D.C.L.). En librairie, le délai moyen de livraison d'une commande est de 7 jours. On peut penser que, pour le Centre Leclerc, le livre est devenu un critère de prestige, le moyen de rehausser une image de marque.

Les coûts de gestion des rayons concernés sont donc des plus réduits et la marge disponible est d'autant plus importante que les établissements en question bénéficient souvent, de la part des éditeurs, d'une remise supérieure à celle consentie aux petites librairies, en raison du fort volume de commandes qu'ils passent.

Il semble que les éditeurs aient pris leur parti de la stagnation du marché du livre en grande surface. On considère que seulement 10 à 15 % des personnes fréquentant les grandes surfaces achètent des livres, que cette proportion n'augmente plus et a peu de chance de s'accroître et donc que les éditeurs sont eux aussi amenés à réviser à la baisse les avantages commerciaux qu'ils accordaient à ces magasins et à recentrer leurs activités sur des équipements traditionnels. Toutefois, dans le cas de Poitiers, le rayon livres du Centre Leclerc devient un concurrent redoutable des librairies, étendant sa part du marché du livre et offrant ses services aux collectivités (Bibliothèques, écoles ...).

Les grandes surfaces proposent des stocks d'ouvrages de nature différente de celui des librairies : en jouant sur des quantités importantes, elles concentrent leurs ventes sur quelques domaines et sur des types d'ouvrage grand public : romans et documentaires *Best-sellers*, livres pratiques, romans sentimentaux, bandes dessinées, dictionnaires, livres para-scolaires. On peut noter

que, dans les deux plus importantes grandes surfaces de la ville (Leclerc et Rallye), le rayon librairie se trouve à l'entrée. Le livre, pour parler *marketing*, est un produit d'appel extraordinaire, comme me le disait Pierre DESCOMPS, évoquant une étude faite par les responsables de la chaîne de librairie-papeterie *Majuscule*.

Le respect de la loi LANG par les grandes surfaces ne se pose plus à Poitiers, où elles ont renoncé à pratiquer les fortes ristournes interdites par la loi. Il reste que la catégorie d'ouvrages pour laquelle les libraires redoutent le plus la concurrence des grandes surfaces, est celle des dictionnaires et des publications parascolaires.

Les libraires sont donc les seuls commerçants, avec peut-être les pharmaciens pour les médicaments, à se voir fixer le prix de vente public et la marge qui leur sera laissée par leurs fournisseurs, les éditeurs, qui sont en position de force, position illustrée par le déséquilibre syndical entre un unique et tout puissant *Syndicat National de l'Édition* (S.N.E.) et une profession divisée du point de vue syndical.

Pour mémoire, il existe : le Syndicat National de la Librairie (S.N.L.), la Fédération française des Syndicats de Libraires (F.F.S.L.), l'Association des Libraires de France (Alifra), l'Union des Libraires de Paris et d'Ile-de-France (U.L.P.I.F.) et plusieurs syndicats de librairies spécialisées.

Il est évident qu'une telle constellation de syndicats ne facilite pas les revendications collectives face aux éditeurs. La puissance financière des grandes maisons d'édition, en regard de la modestie des ressources des librairies accroît la dépendance de ces dernières, et on comprend bien pourquoi les éditeurs redoutent plus que tout la transformation des groupements actuels de libraires en groupements d'achat (c'est aussi, à mon avis, une des raisons, inavouée, du refus par certains éditeurs de fournir directement le G.I.E. des libraires de Poitiers à l'occasion des Journées de la Communication Historique); on se rapprocherait alors du système allemand, où les librairies, très unies syndicalement, sont

approvisionnées par trois grossistes concurrents, ce qui augmente considérablement les remises obtenues des maisons d'édition.

Néanmoins, il relève des intérêts bien compris des éditeurs de contribuer à maintenir un réseau de librairies suffisant. En effet, en aidant des librairies à se restructurer, ou en leur permettant d'éviter de mettre la clé sous la porte, ils peuvent arriver à empêcher les situations de monopole permettant de revendiquer des conditions inacceptables et déstabilisantes pour les éditeurs.

C'est ainsi que s'explique en partie la création de l'Association pour le Développement de la Librairie de Création (A.D.E.L.C.), à l'initiative du club France-Loisirs avec les éditeurs suivants : Le Seuil, Minit, Gallimard, La Découverte. Cette association procure des prêts avantageux. Intervenant pour aider ponctuellement des *vraies* librairies en difficulté ou désireuses de mieux assurer leur progression; cette fondation a déjà sauvé de la disparition ou du déclin plusieurs établissements dont la bien connue *Librairie Tschann* à Paris. Ceci est encore une bonne illustration du rapport de forces en présence : il n'y a pas de véritable concertation avec les libraires, ce sont les éditeurs qui décident et qui transforment en *assistés* des libraires qui n'arrivent pas à se regrouper, nationalement, pour discuter d'égal à égal.

2.1.2 les rapports commerciaux des librairies avec les bibliothèques.

Avec les rapports commerciaux librairies-bibliothèques, on aborde les problèmes des remises, du délai de paiement des factures, du délai de livraison et du choix par les bibliothèques de leurs fournisseurs.

Les remises :

Plusieurs libraires s'étonnent que beaucoup d'acheteurs demandent systématiquement à bénéficier de remises (la loi LANG autorise 5 % de remise aux particuliers). Alors qu'il ne viendrait à

l'idée de personne d'exiger la même chose chez un marchand de vêtements cette réclamation est très courante en librairie, chacun estimant avoir une bonne raison d'y prétendre, en particulier les enseignants qui pensent y avoir droit, eu égard à l'utilisation intense des livres qu'ils font à titre professionnel. Curieusement, la singularité du livre produit culturel et commercial conduit la clientèle à lui refuser son prix, comme si la charge culturelle du produit devait obligatoirement en diminuer le coût.

Pour les collectivités, et donc les bibliothèques, les libraires sont libres de pratiquer la remise que la situation financière de leur établissement permet. Dès lors que le marché des acquisitions d'une bibliothèque dépasse 300 000 francs, un appel d'offres doit être lancé auquel peuvent répondre des fournisseurs de toute la France. Si le critère du choix est uniquement la remise, les libraires locaux sont rarement en état de rivaliser avec de grandes librairies ou des grossistes parisiens. C'est ainsi que les librairies de Marseille ont perdu le marché des livres destinés aux bibliothèques municipales, pour quelques points de remise. Les libraires locaux offrent entre 15 et 18 % de remise, c'est du moins le cas à Poitiers, et ne sont pas en mesure de proposer les 28 ou 30 % de la *librairie Mollat* à Bordeaux ou des grossistes. Il faut souligner que les collectivités ne sont pas obligées de choisir l'entreprise la *moins-disante* et que d'autres critères peuvent entrer en jeu.

A Poitiers, la situation est différente. La Bibliothèque Municipale, par décision du directeur, Jean-Marie COMPTE, s'accordant en cela avec la recommandation de Jean GATTEGNO (2), ancien Directeur du Livre et avec l'approbation de la municipalité, commande chez les libraires de Poitiers 90 % de ses ouvrages, ce qui est tout à fait exceptionnel dans la région.

Ce choix de la Bibliothèque Municipale soulève quelques contestations au sein même de l'établissement : les bibliothécaires constatant que quelques points de remise en moins signifient quelques ouvrages en moins sur les rayons de la bibliothèque. Selon le calcul d'un bibliothécaire lyonnais, dans le cas du passage d'une

² Voir annexe B.

remise à 10 % au lieu de 25 %, les crédits d'acquisition devraient augmenter de 20 % (3).

C'est principalement cette raison qui fait que la Bibliothèque Municipale est une exception dans la ville et la région. Les bibliothèques qui ont les budgets les plus élevés se fournissent hors région à 40 et 54 % de leurs achats, comme le précise l'enquête effectuée par l'Association pour la Coopération des Bibliothèques et Centres de documentation en Poitou-Charentes (4). Et encore ces pourcentages tiennent-ils compte de la politique d'achat de la Bibliothèque Municipale de Poitiers; le pourcentage d'acquisitions de la Bibliothèque Universitaire, par exemple, se situe bien au-dessus de ce seuil. Cette dernière se fournit principalement hors du département et de la région et n'envisage pas de modifier sa politique d'acquisitions. Le changement de direction qui doit intervenir début 1991 entraînera peut-être aussi un changement de politique.

Quant à la Bibliothèque Départementale de Prêt, elle avait passé un marché avec la *Société française du Livre*, marché qui vient à terme à la fin de l'année et qui ne sera pas renouvelé selon la Directrice de la Bibliothèque, Laurence TARIN. Elle envisage de se fournir à partir de l'année prochaine de manière plus importante auprès des libraires de Poitiers et du département, à condition que ceux-ci lui accordent une remise significative, la plus proche possible de 20 %. Elle est néanmoins consciente que les rapports bibliothèques-librairies ne doivent pas se limiter à ce problème de remise, mais estime que cela doit être résolu par une action commune en direction des élus qui décident du budget de sa bibliothèque. Autrement dit, elle veut bien réserver ses acquisitions aux libraires locaux si le département augmente son budget de façon à compenser les différences entre le taux de remise proposé par ceux-ci et celui proposé par les grossistes.

³ *Livres-Hebdo*, 1990, N° 35, p. 57.

⁴ ASSOCIATION POUR LA COOPERATION DES BIBLIOTHEQUES ET CENTRES DE DOCUMENTATION EN POITOU-CHARENTES. *Questionnaire sur les pratiques d'achats de livres dans les bibliothèques : résultats et analyses*. Poitiers : A.B.C.D., 1990. 8 p.

Une partie des libraires de Poitiers est d'accord avec la proposition faite aux *Rencontres Nationales de la Librairie* de plafonner les remises aux collectivités à 10 %. Cette mesure demande une modification de l'article 3 de la loi LANG. Il a été souhaité de plus qu'elle soit accompagnée d'une obligation pour les bibliothèques de réserver 70 % de leur budget aux libraires de leur région.

"Le problème de l'interprofession ne sera réellement résolu, que le jour où ce problème-là sera résolu. Car, pour les libraires, la bibliothèque est un partenaire qui fait perdre de l'argent et qui la concurrence. C'est un problème majeur dans l'esprit des libraires. Bien informés, les bibliothécaires pourront négocier avec les libraires des conditions telles qu'elles encouragent le développement de la librairie au lieu de la freiner. Il est très important qu'il y ait une transparence complète, pour que le bibliothécaire n'ait pas l'impression d'être floué " (Pierre DESCOMPS) (5)

En attendant une telle mesure, considérée comme un peu trop coercitive par les bibliothécaires, c'est la loi de la concurrence qui règne à Poitiers comme ailleurs et un libraire se réjouira toujours, certes discrètement, à l'idée d'avoir enlevé un marché de collectivités à un confrère grâce à un point de remise supplémentaire. (C'est un exemple personnellement vécu à Poitiers).

Les conséquences des achats des bibliothèques en librairies :

"Un libraire qui accorde plus de 15 % de rabais met un pied dans l'avenue qui le conduit au dépôt de bilan. A 15 % en moyenne, sur une marge de 34 %, il reste 19 %, alors que les frais s'élèvent à 27 %. Il y a donc une perte de 8 %.

⁵ Voir annexe D.

C'est aussi simple que cela. Lors des Rencontres de la librairie, le Ministère a pris cela très au sérieux, mais il en est réduit à envoyer des circulaires d'explication." (Pierre DESCOMPS) (6)

Si j'ai bien compris le raisonnement des libraires, vendre des livres aux bibliothèques leur coûte de l'argent. Pierre DESCOMPS affirme qu'il perd chaque année beaucoup d'argent sur son compte collectivités et que, si chaque libraire faisait le même calcul, en séparant bien le compte collectivités des autres comptes, il arriverait à la même conclusion. De là cette revendication, qui est devenue nationale, de limiter la remise aux bibliothèques à 10 %. Cette mesure supprimerait en outre la concurrence basée uniquement sur la remise entre les libraires dans le marché des collectivités. Le choix du fournisseur se ferait en terme de qualité du service rendu, et non plus en terme de remise.

A cette non-rentabilité du rapport commercial, ignorée ou tue, s'ajoute un handicap de trésorerie pour les libraires, lié au délai de paiement des collectivités. Si au niveau régional, un certain nombre de libraires se plaignent effectivement de ce délai, à Poitiers, les libraires sont satisfaits de la célérité du paiement des factures par les collectivités : municipalité ou département. Philippe AUTHIER, responsable de la librairie *Majuscule* a pu me montrer un listing (sa librairie étant l'une des deux librairies informatisées de Poitiers, l'autre étant la *Librairie de l'Université*) prouvant le paiement entre six et huit semaines des factures par la ville de Poitiers et il s'en déclare satisfait.

Un des moyens pour diminuer les coûts du service aux collectivités pourrait être de créer un *pool* technique de libraires, disposant d'un secrétariat commun pour alléger les charges, comme cela s'est fait dans la ville de Nîmes. Toutefois, cette solution implique une très grande coopération entre les libraires; or, comme d'une part les libraires de Poitiers m'ont beaucoup parler de leur individualisme, et que d'autre part j'ai pu apprécier la nature des

⁶ Id.

rapports, parfois peu amènes, existant entre eux, sous une façade de courtoisie, je doute fort qu'une telle solution soit applicable rapidement à Poitiers. Ce serait pourtant la seule possibilité pour eux d'absorber la forte augmentation prévue du montant des commandes de la future Médiathèque municipale, en proposant des remises supportant la comparaison avec celles offertes par des grossistes à l'appel d'offres qui sera vraisemblablement lancé dans deux ans.

Autre aspect à prendre en considération par les libraires : il n'est pas bon pour leur trésorerie que leur part de chiffres d'affaires avec les collectivités dépasse 25 %. Une seule librairie à Poitiers dépasse ce chiffre : la *librairie Pergame*. D'autre part, le livre ne représente que 50 % du chiffre d'affaires des deux plus importantes librairies de Poitiers, *Gibert* et *Majuscule*, le reste étant assuré par la papeterie, ainsi que l'informatique pour *Majuscule*. Comme ces librairies font de plus partie d'un réseau national, elles ne courent pas grand risque ou en tous cas un risque moins grand que les librairies indépendantes, à proposer le point de remise supplémentaire qui permet d'enlever un marché.

Donc, les libraires perdent de l'argent, disent-ils, en vendant aux collectivités; de plus, ils ne peuvent pas vendre trop à celles-ci, sous peine de déséquilibre financier. Ils oublient de dire que les commandes des collectivités leur permettent de gonfler leur chiffre d'affaires quand bien même ils perdraient de l'argent à cette occasion, ce qui reste à prouver : (les remises différant beaucoup suivant les catégories d'ouvrages : proposer, par exemple, aux bibliothèques 17 % de remise sur les livres pour enfants qui sont généralement vendus par les éditeurs avec des remises d'au moins 40 % doit laisser un peu de bénéfice).

Ce gonflement de leur chiffre d'affaires n'est pas sans conséquence sur les facilités de crédit que peut leur apporter leur banque. Il est surtout important pour obtenir des éditeurs des remises quantitatives de plus en plus importantes. C'est donc dans un juste équilibre entre commandes publiques et ventes en magasin que les librairies peuvent avoir une gestion saine.

Plus que les commandes des bibliothèques, c'est le montant des loyers en centre ville qui grève les finances des librairies. La librairie *Sauramps*, à Montpellier, paye 120 000 francs de loyer annuel. Je n'ai pas eu tous les chiffres des loyers payés par les libraires de Poitiers, mais il est certain que la ville n'échappe pas à la règle générale du renchérissement des pas de porte en centre ville qui entraîne une disparition des petits commerces de proximité au profit de grandes chaînes de magasins de vêtements ou de chaussures, phénomène qui fait se ressembler toutes les rues piétonnes des centre-villes.

Ce qui permet à la plus petite librairie du centre ville, *Pergame*, de tenir, c'est justement de bénéficier d'un bail au montant tout à fait dérisoire par rapport à l'emplacement qu'elle occupe. Si elle devait payer par mois ce qu'elle paye par trimestre, ce qui mettrait le montant du bail au même niveau que celui du magasin voisin, elle disparaîtrait.

C'est là que l'intervention des municipalités peut se faire : racheter des pas de porte en centre ville pour les proposer, en échange de loyers modérés à des petits commerces dont les librairies. Pierre DESCOMPS est assez peu favorable à cette intervention des municipalités, craignant la création d'une forme de clientélisme et la perte de l'indépendance intellectuelle des libraires. Les libraires de Poitiers, eux, semblent moins réticents. C'est la deuxième possibilité d'intervention pour les municipalités avec le recentrage ou le maintien des achats des bibliothèques municipales sur les librairies de la ville, ce qui leur laisse un volume de vente important et régulier.

2.2 La formation.

Le deuxième thème de l'interprofession est la formation. Après avoir évoqué les formations proposées aux différents maillons de la chaîne du livre, je ferai la synthèse des propositions faites par les

partenaires du livre à Poitiers, dans un état d'esprit interprofessionnel.

2.2.1 la formation des libraires :

Longtemps considérée comme secondaire (il semblait suffisant d'*aimer les livres*, d'en acheter et d'en lire beaucoup, pour qu'on estime avoir les qualifications requises pour faire un bon libraire), elle est désormais mieux prise en compte. Il existe deux catégories principales de formations, celles proposées par l'ASFODELP et les enseignements universitaires. Ce chapitre doit beaucoup à l'étude de Bernard DEMAY (7). Les libraires de Poitiers ont les mêmes réactions que ceux des Pays de Loire face à ce problème. Les études faites en Aquitaine arrivent aux mêmes conclusions.

Les formations de l'ASFODELP :

L'Association pour la Formation et le Développement de la Librairie-Papeterie (ASFODELP) propose trois cycles de formation, conduisant à l'obtention de diplômes, qui sont, par ordre d'approfondissement croissant :

- le Certificat d'Aptitude Professionnel (C.A.P.) schématiquement assimilable à un niveau de Brevet des Collèges; il permet de former les agents aux tâches d'exécution de la librairie,

- le Brevet Professionnel (B.P.) correspondant aux acquis d'une scolarité du niveau des classes de Première ou de Terminale; sa possession autorise la prise de quelques responsabilités,

- le Brevet de Technicien (B.T.) équivalent d'une formation de niveau baccalauréat offre l'enseignement le plus développé et habilite ses titulaires à la responsabilité d'un rayon de vente.

⁷ DEMAY, Bernard. *L'économie du livre dans les Pays de la Loire*. Nantes : Direction Régionale des Affaires Culturelles, 1989. 75 p.

Ces formations sont dispensées en alternance le plus souvent, les élèves étant déjà employés en librairie, sur une période de six à neuf mois; le Brevet de Technicien peut également être préparé en deux ans, à raison d'une semaine toutes les cinq semaines.

S'ils estiment que ces formations ont le grand mérite d'exister, les libraires considèrent que plusieurs critiques peuvent être adressées à ces programmes :

- les candidats sont trop fréquemment de jeunes gens dont la culture générale est sommaire (beaucoup ont échoué au baccalauréat); il conviendrait, idéalement, de recevoir en formation des personnes maîtrisant un niveau d'étude baccalauréat plus deux, voire trois ans,

- l'ASFODELP manque de moyens, et la formation coûte assez cher. En conséquence, celle-ci reste très centralisée à Paris, est très peu développée en région, et touche peu les librairies de Poitiers, car ces dernières - pour des raisons financières, là encore - ne disposent que de peu de personnel et ne peuvent donc pas libérer celui-ci pour lui permettre de suivre des cours. Ce qui entraîne une sur-représentation, dans ces cycles, des librairies parisiennes, en particulier les plus grandes, mieux dotées en personnel,

- la formation est trop théorique, il y a peu de coordination entre les enseignements et la pratique en entreprise. Ce phénomène est, naturellement, aggravé par le fait que, très souvent, les agents sont employés en librairie à des tâches ne nécessitant aucune qualification et dans l'exécution desquelles ils n'apprennent donc rien,

- la formation n'est pas assez globale. Apprendre la gestion est excellent, mais le métier de libraire ne se résume pas à cet aspect, il nécessite aussi un certain état d'esprit (*l'esprit commerçant*, qui, il est vrai, relève plus du don naturel que de l'apprentissage) et une ouverture intellectuelle, que peut seule fournir une culture universitaire de qualité.

Par ailleurs, l'ASFODELP propose des sessions de formation continue, d'une ou plusieurs journées, sur des thèmes spécifiques (informatique, gestion de stock...), ces actions étant parfois offertes à plusieurs reprises.

Les enseignements universitaires, les Instituts Universitaires de Technologie (I.U.T.) :

Deux Instituts Universitaires de Technologie, à Bordeaux et à Mulhouse, dispensent en France une formation conduisant à un Diplôme Universitaire de Technologie (D.U.T.) des Métiers du livre, en deux années, après l'obtention du baccalauréat. Ces enseignements portent sur les domaines de l'édition, de la presse, de la librairie, des bibliothèques. L'I.U.T. de Bordeaux intègre d'ailleurs à sa formation les cours donnés aux candidats au Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Bibliothécaire (C.A.F.B.). Des visites et des stages complètent la pédagogie de base.

En ce qui concerne la librairie, des critiques similaires à celles faites aux formations de l'ASFODELP, sont adressées à l'enseignement des I.U.T. : celui-ci est trop théorique et ignore trop le monde de l'entreprise. Le diplôme, s'il garantit bien sûr pour l'employeur un bon niveau de culture générale, semble donc constituer plus une bonne préparation à l'exercice de la profession qu'un apprentissage de celle-ci.

De plus, et toujours pour des raisons tenant à la structure financière délicate des librairies, la possession d'un diplôme professionnel ne met pas toujours à l'abri de salaires qui, pour le secteur privé, sont très bas : le lot de la majorité des employés de librairie est de ne pas dépasser six mille francs bruts mensuels avant l'âge de trente ans.

Les libraires semblent conscients de la nécessité d'améliorer et de généraliser la formation professionnelle en instituant des centres régionaux, en décentralisant la formation, initiale aussi bien que continue.

2.2.2 la formation des bibliothécaires

Le Centre Inter-régional des Métiers du livre et de la documentation en Poitou-Charentes-Limousin, installé à Poitiers, prépare, chaque année, environ une soixantaine de candidats à l'examen du Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Bibliothécaires (C.A.F.B.).

Les étudiants, vu le grand nombre de postulants à cette formation, doivent subir, avant l'inscription, un examen de sélection, dit *probatoire*, au cours duquel les candidats doivent faire montre de leur motivation à travailler en bibliothèque et de leur niveau de culture générale.

La conséquence de cet afflux de candidats et de la nécessité d'un *barrage* ou d'une *sélection*, est la forte proportion d'étudiants sur-diplômés par rapport au niveau théorique du C.A.F.B. qui est le baccalauréat. Bernadette SEIBEL (8) a bien mis en valeur cette élévation générale du niveau de formation universitaire et la très grande unité des filières d'études de l'enseignement secondaire et supérieur qui conduisent à la profession de bibliothécaire.

Le C.A.F.B. est connu et apprécié des collectivités locales ou des bibliothèques de comité d'entreprise, mais ne permet de postuler qu'à des emplois de bibliothécaire-adjoint, poste de catégorie B de la fonction publique territoriale et aussi, mais les postes concernés sont très rares, à des emplois de bibliothécaire 2ème catégorie (licence + C.A.F.B.), responsable de petites ou moyennes unités de lecture publique.

Les réformes en cours du C.A.F.B., envisageant la scolarité sur deux ans et les nouveaux statuts, en préparation, de la fonction

⁸ SEIBEL, Bernadette. *Au nom du livre : analyse sociale d'une profession, les bibliothécaires*. Paris : La Documentation Française, 1988. 229 p.

publique territoriale, font espérer une amélioration de la situation professionnelle et financière du personnel des bibliothèques.

2.2.3 La formation et l'interprofession.

La formation doit être, selon Pierre DESCOMPS, le premier objectif de l'interprofession :

"Sans confondre les formations, il peut y avoir un tronc commun dans la recherche du lectorat, l'analyse de segments de lecteurs ou de produits. Dans cette formation, les bibliothécaires pourraient être informés sur les systèmes de distribution qu'ils ignorent, sur le compte d'exploitation des libraires. Il faut qu'ils se sentent à l'aise dans la connaissance du coût du livre, du coût des services, du chiffre d'affaires." (9)

A Poitiers, concrètement, la seule manifestation interprofessionnelle, régulière au niveau de la formation, se fait dans le cadre de la préparation au C.A.F.B. : un libraire du centre-ville, M. Henri-Noël GELINEAU (Librairie de l'Université), consacre une demi-journée à parler de son métier aux étudiants, de façon tout à fait passionnante selon ses auditeurs.

C'est une initiative qui correspond à ce que préconisait Denis VARLOOT, alors directeur à la défunte *Direction des Bibliothèques, des Musées et de l'Information Scientifique et Technique* au Ministère de l'Education Nationale :

"Il faut tendre vers un rapprochement des formations de bibliothécaires et de libraires, et encourager la constitution d'équipes d'enseignants, où, à côté des spécialistes de la

⁹ Voir annexe D.

bibliothéconomie, des éditeurs, des libraires apporteront leur savoir-faire. Mais, il convient de rester prudents quant à l'affichage de formations concrètes communes aux deux professions. Je ne crois pas personnellement à un enseignement à tout faire." (10)

Cependant, le Centre de formation aux métiers du livre prépare pour la rentrée 1991 un projet de D.E.U.S.T. : *Métiers du livre et de la documentation*.

Faisant le constat du développement des activités documentaires dans le monde actuel, de la formation technique de plus en plus poussée qu'elles nécessitent, aussi bien dans le secteur privé que public, le directeur du Centre a proposé à l'Université de Poitiers la création de ce diplôme, avec la participation des U.F.R. de Langues et Lettres, de Sciences humaines et de Droit afin d'offrir un enseignement à finalité professionnelle dans les domaines concernés.

La première année regroupera; dans un tronc commun, des enseignements de Lettres, Langues, Sciences humaines, Administration, Sociologie dans le but d'affiner la culture générale, la deuxième année étant réservée aux spécialisations et à la culture professionnelle et technique :

- C.A.F.B. pour l'option bibliothèque avec un stage pratique de cent soixante heures,

- B.T. de librairie avec un stage pratique de même durée.

Des parties communes aux deux options pourront être trouvées.

Au cours de la préparation de l'opération *Amélioration de la circulation du livre à Poitiers*, les bibliothécaires ont proposé des

¹⁰ *Livres-Hebdo* , N° 1, 1987, p. 97-98.

échanges interprofessionnels dans le cadre de la formation initiale ou continue. Des libraires ou apprentis-libraires pourraient accomplir des stages dans les bibliothèques et, réciproquement, des bibliothécaires en poste ou en formation pourraient partir en stage au sein des librairies disposées à les accueillir.

Tous les libraires de Poitiers que j'ai rencontrés m'ont déclaré être favorables à de tels échanges. Monsieur Jean-Pierre BRETHERS, directeur du Centre inter-régional des métiers du livre et de la documentation, est tout à fait d'accord pour que ses étudiants aient la possibilité d'effectuer, en partie, leur stage en vue de l'obtention du C.A.F.B. dans une ou plusieurs librairies.

L'idée de stages de bibliothécaires en librairies nè soulève pas d'objection et entraîne l'unanimité. Leur mise en place devrait donc s'effectuer rapidement. En revanche, la réciproque ne pourra pas être aussi complète et aussi immédiate pour le personnel des librairies pour les raisons financières évoquées plus haut qui sont un obstacle à la formation continue. Toutefois, il est sûrement possible, et cela se réalisera sans doute dès l'année prochaine, dans le cadre de l'opération "*Amélioration du circuit du livre*", de lancer le mouvement en invitant le personnel de librairie à des journées de rencontre et d'information dans les bibliothèques, sur des thèmes précis. Lorsque le D.E.U.S.T. *Métiers du livre* sera mis en place les bibliothèques de Poitiers, bibliothèques municipale, départementale ou universitaire, seront des lieux de stage tout à fait ouverts aux étudiants ayant choisi l'option librairies.

C'est ainsi que, sans confondre la formation à un métier avec celle qui prépare à un autre, la connaissance, par chaque métier, des contraintes et des singularités des autres métiers du livre peut et doit se faire au cours de la formation qui ne peut donc qu'être interprofessionnelle. "*Ainsi, y aura-t-il communication et compréhension réciproque*" (Pierre DESCOMPS) ⁽¹¹⁾ L'objet d'une telle formation interprofessionnelle serait de permettre à chaque

¹¹ *La formation aux métiers du livre : un enjeu pour l'interprofession*, Colloque de Marcevol, 15-17 octobre 1986 (Marcevol) et 11-12 janvier 1988 (Lyon), p. 2/1.

professionnel ou futur professionnel “*de disposer d'un savoir commun sans que soit remis en cause la spécificité de chaque enseignement*” (12) .

Si la formation est le corollaire de l'interprofession, selon Xavier D'ATHUYS, c'est dès la formation aux métiers du livre que l'on doit parler de l'interprofession et en expliquer les enjeux, pour qu'elle soit une “*espèce de ressort, de fil d'Ariane*”. Les propositions évoquées plus haut répondent à cette préoccupation..

Il y a selon Pierre DESCOMPS un deuxième corollaire à l'interprofession, c'est l'*information*, information qui passe d'abord par la formation, mais aussi par des pratiques qui devraient être courantes dans la vie professionnelle des acteurs du livre : Pierre DESCOMPS donne l'exemple de la consultation dans les bibliothèques des *Livres Disponibles*, dont le coût est trop élevé pour que les petits libraires puissent les acheter chaque année.

Ce peut être aussi, comme l'idée en a été émise à Poitiers, la création d'un outil commun permettant aux bibliothécaires et aux libraires de mieux cerner leur lectorat, *qui fréquente quoi ?*, mais aussi le non-lectorat : *qui ne fréquente pas les librairies mais fréquente les bibliothèques; qui ne fréquente pas les bibliothèques mais fréquente les librairies; qui ne fréquente aucun de ces deux établissements ?*

Il y a, pour reprendre une autre idée de Pierre DESCOMPS, une analyse du lectorat à faire. A travers une *étude de marché*, il serait intéressant de comparer les ventes et les prêts, suivant les catégories socio-professionnelles des lecteurs. Il est bien évident qu'une telle étude ne peut être lancée que si tous les professionnels de Poitiers acceptent de travailler dans un état d'esprit interprofessionnel, état d'esprit qui semble prendre de la vigueur chez la plupart des partenaires, même si persiste encore un certain nombre de réticences sur lesquelles nous reviendrons plus loin.

¹² Id. p. 1/6.

2.3. l'animation

Enfin, le troisième thème est l'animation. On a vu dans la première partie l'importance des animations communes libraires-bibliothécaires à Poitiers. C'est une pratique courante pour les Bibliothèques municipale et départementale, mais plus exceptionnelle pour la Bibliothèque universitaire.

C'est aussi une manifestation ancienne d'un esprit interprofessionnel. Tous les professionnels que j'ai rencontrés m'ont dit qu'ils pratiquaient cette forme d'interprofession depuis longtemps. Et il est vrai que le programme annuel d'animations communes autour du livre est très chargé à Poitiers :

- *Journées de la Communication Historique* (voir la première partie).
- *Fureur de lire*, opération d'ampleur nationale lancée par le Ministre de la Culture Jack LANG afin de communiquer au plus large public la passion de lire, en laissant ouverts pendant un week-end entier tous les *lieux du livre* : bibliothèques, librairies, imprimeries...
- *Ecrivains présents* : organisée par l'Université de Poitiers et l'Office du livre en Poitou-Charentes, cette manifestation à dimension régionale a pour but de promouvoir chaque année et durant une semaine la littérature contemporaine auprès d'un large public, en invitant des auteurs français ou étrangers.
- *Rallye infernal* : cette opération doit permettre aux collégiens de découvrir les différents circuits de distribution de la presse et du livre.

A ce programme annuel s'ajoutent de nombreuses opérations ponctuelles impliquant une ou plusieurs librairies avec une ou plusieurs bibliothèques de quartier.

Les partenaires du livre à Poitiers sont naturellement prêts à prolonger ce genre d'opérations qui leur semblent, malgré l'énergie déployée, le temps passé et la non-rentabilité financière, être un élément moteur de leurs activités et aussi une façon d'exprimer leur rôle d'agent du développement culturel et social et leur participation à la vie intellectuelle et artistique de Poitiers.

La réalisation d'animations communes bibliothécaires-libraires à Poitiers pose le problème de la vente de livres à l'intérieur des locaux appartenant à la commune. Les professionnels demandent à la municipalité de prendre une décision définitive pour accorder l'autorisation aux libraires concernés de vendre leurs livres pendant les expositions ou les animations, au lieu de n'accorder celle-ci qu'au coup par coup, et de la refuser parfois sans que l'on sache trop pourquoi.

Ceci me permet d'évoquer un partenaire important dans la vie du livre : l'élus local. Je dois dire que les rapports libraires-élus à Poitiers sont assez tendus et loin de reposer sur une confiance mutuelle. La municipalité a tendance à ne voir dans les libraires que des commerçants comme les autres, ce que les libraires ressentent très mal. Cette défiance est renforcée par le projet de l'installation d'une FNAC. Cette chaîne est en pourparler pour l'acquisition d'un immeuble sur la place principale, immeuble qui appartient à la ville. Pour les libraires, l'installation d'une FNAC à cet endroit serait bien le signe du désintérêt total des élus pour leur situation.

Pourtant l'installation d'une grande librairie à Poitiers paraît inéluctable, quelle que soit la chaîne. Cette ville fait partie des rares *blancs* de la carte de la librairie française et il n'est pas certain que l'installation d'une FNAC pousse au dépôt de bilan les librairies indépendantes, comme ce fut trop souvent le cas avant la loi LANG. D'après un éditeur, dans un tel cas, *"le marché se redéploie très vite"*

et les librairies traditionnelles peuvent retrouver en un an leur niveau d'activité" (13). Ou ne pas le retrouver, et l'on comprend l'angoisse des libraires concernés, dont certains viennent de faire des investissements très lourds (rénovation du magasin, informatisation).

Cette défiance n'a pas empêché quatre libraires de participer à l'opération décrite ci-dessous.

2.4. L'Opération "Amélioration de la circulation du livre"

Sur la genèse de l'opération, je renvoie à la première partie de ce travail, ainsi qu'à l'entretien avec Xavier D'ARTHUYS et à la présentation du projet qui se trouvent en annexe.

Pour mémoire, je rappelle quelques points :

Cette opération est issue du *Colloque de Marcevol* sur l'interprofession. Les participants à ce colloque voulaient qu'il débouche sur une action concrète. Bernard BARRAULT a alors proposé une opération étude-action dans une ville.

L'objectif est de montrer à quelles conditions et à quel prix, les professionnels, dès lors qu'ils s'entendent et que règne un état d'esprit interprofessionnel, peuvent rendre le livre plus rapidement accessible au lecteur.

Un groupe de consultants, Bernard BARRAULT, Pierre DESCOMPS, Bernard FRANCES et Alain MASSUARD, suit la mise en place de l'étude-action et sert de relais avec les professionnels au niveau national (éditeurs, distributeurs).

¹³ *Livres-Hebdo*, N° 1990, N° 23, p. 57.

Au niveau local, l'opération a été proposée, par l'agence culturelle AD'HOC, dirigée par Xavier D'ARTHUYS, à la Mairie de Poitiers qui l'a acceptée et qui la finance avec une participation de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et du Conseil général.

La mairie est représentée par Jean-Louis BIARD, directeur des Affaires Culturelles. Elle espère que cette opération, tout en donnant une bonne image de la vie du livre et de la vie culturelle poitevine, permettra de tirer des renseignements et de faire une évaluation de la politique culturelle.

Son intervention financière passe par *DEVENIR*, la Maison des Sciences et Techniques, dont le directeur est Alain BERNARD.

Les participants, professionnels du livre, sont quatre libraires (ceux-là même qui constituent le G.I.E.) :

deux librairies indépendantes :-

- la librairie Pergame
- la librairie de l'Université

et deux librairies rattachées à un groupe :

- la librairie Gibert
- la librairie Majuscule.

Toutes les autres librairies ont été contactées et ont refusé faute de personnel, de temps ou par désintérêt pour l'opération.

Les bibliothèques participantes sont :

- la Bibliothèque Municipale
- la Bibliothèque Départementale de Prêt
- la Bibliothèque de la maison d'arrêt.

Toutes les autres bibliothèques (Bibliothèque Universitaire, Bibliothèque pour tous, Bibliothèque de l'hôpital, Bibliothèques des comités d'entreprise) ont refusé sans doute pour les mêmes raisons que les librairies non participantes.

A ces établissements se rajoute le Centre Inter-régional des Métiers du livre et de la Documentation Poitou-Charentes-Limousin, dont le Directeur est Jean-Pierre BRETHERS.

Bernard DEMAY, Conseiller pour le livre à la Direction Régionale des Affaires Culturelles, suit l'opération.

L'Office du livre en Poitou-Charentes et l'Association de coopération des bibliothèques et centre de documentation ne participent pas à l'opération. Pourtant, l'Office du livre, dont le directeur est Xavier PERSON, est prêt à s'engager dans une opération de ce type, pour peu qu'elle ait une envergure régionale.

Alain NERIS, responsable d'ABCD, aurait souhaité que l'association soit plus impliquée dans l'opération. Mais la façon dont elle a été lancée, par des gens extérieurs à la région, a empêché, selon lui, une participation active. Cette participation aurait pu être la réalisation de la partie *Etude*, ABCD se voulant, comme nous l'avons déjà vu, prestataire de services.

Cette intervention de *gens extérieurs* est d'ailleurs un grief qui revient souvent dans la bouche des professionnels, ce qui explique les rapports parfois tendus existant entre ces derniers et l'agence culturelle. Les libraires, dont les problèmes de remise, de délai de livraison..., doivent se régler en amont de la chaîne du livre, réagissent moins négativement à une telle intervention.

La partie *Etude* a d'ailleurs soulevé une vague de protestation lors de sa publication. Les professionnels lui reprochent principalement d'être incomplète, d'avoir été mené trop rapidement, de ne pas tenir compte de toutes les informations recueillies et de donner des avis subjectifs sans les motiver.

Un extrait en a été publié dans *Livres-Hebdo*⁽¹⁴⁾, ce qui a déclenché une réponse écrite, signée de la majorité des partenaires⁽¹⁵⁾, mettant en cause la rigueur de l'étude qui donnerait un état des lieux de la librairie en général, plutôt qu'un état des lieux local, semblant nier ou ignorer tout travail interprofessionnel déjà réalisé et solidement établi, autre que les rapports fournisseurs-clients.

J'ai l'impression que l'on reproche surtout au maître d'œuvre de l'opération de s'appuyer, sans l'avoir d'abord reconnu, sur un état d'esprit déjà bien ancré, de ne pas tenir compte de la réalité, de ne pas suffisamment tenter de mobiliser le maximum de professionnels, et, étant extérieur à la ville, de ne pas avoir utilisé les structures professionnelles ou interprofessionnelles existantes.

Tout ceci a déclenché une vague de méfiance envers le maître d'œuvre, renforcée par la publication d'un extrait du rapport dans la presse professionnelle, publication qui a énormément vexé les libraires de la ville qui ont eu l'impression d'être *trahis* par les enquêteurs qui ont réalisé la partie *Etude* et ont dévoilé des chiffres et des informations qu'ils estiment confidentiels dans une situation de concurrence. Les considérations sur la situation financière, considérée comme critique, de certaines librairies n'ont pas du tout été appréciées par les responsables de ces établissements.

A cela les enquêteurs répondent qu'ils n'ont fait que retransmettre ce qui leur avait été dit, et que leur rapport avait été très apprécié au niveau national.

“Ce qui m'étonne beaucoup dans la réaction à l'article de Livres-Hebdo qui avait, une fois de plus, ses faiblesses et ses anomalies, c'est que la profession entière, ses représentants de la grosse édition, de la grosse diffusion et de la grosse distribution ont tous dit : c'est un rapport remarquable qui nous donne enfin une photographie, que

¹⁴ Voir annexe F.

¹⁵ Voir annexe G.

l'on n'a jamais eue, d'une ville moyenne, qui nous permet de comprendre où cela coince et comment, éventuellement, on pourrait apporter notre pierre à l'édifice." (Xavier D'ARTHUYS) (16)

Seule Thérèse YAKOVENKO, de la librairie *Pergame*, ne comprend pas cette réaction violente à la publication d'un rapport qui, selon elle, n'a rien de confidentiel; toutes les informations qu'il contient peuvent être communiquées à tout un chacun. Ensuite, chacun est libre d'apprécier la situation de la librairie à Poitiers, à partir de ces données.

La réaction des bibliothécaires est un peu moins violente, même s'ils contestent les observations et les conclusions de l'enquête. Seule la Bibliothèque Universitaire, particulièrement critiquée pour son inadaptation et ses manques de moyens (*espace peu fonctionnel, désuétude du fonds, connaissance quasi nulle du public, outils d'analyse totalement inexistantes*) a malheureusement refusé de continuer toute collaboration à l'opération. Les bibliothécaires reprochent surtout à ce rapport de ne pas tenir compte, suffisamment, de l'*existant* : développement de la lecture publique avec ouverture de nouveaux établissements, partenariat véritable avec les libraires.

Cette péripétie aurait pu faire capoter l'opération à ce moment-là. Il est intéressant de constater qu'il n'en a rien été. Après avoir violemment réagi, les professionnels ont déclaré, en conclusion de leur réponse publiée dans *Livres-Hebdo* :

"Nous n'entendons pas mettre un terme à notre collaboration dans le cadre d'un travail qui nous concerne tous directement, mais seulement rétablir quelques vérités qui nous semblaient bafouées." (17)

16 Voir annexe C.

17 *Livres-Hebdo*, 1990, N° 20, p. 101.

Si les libraires continuent à participer à l'opération, c'est, sans aucun doute, que l'enjeu est important pour eux. Etre les cobayes d'une opération qui, sous le regard des éditeurs et des grossistes, doit essayer d'améliorer la circulation du livre, donc leurs ventes, est loin d'être sans intérêt pour eux et cela vaut certainement quelques *couleuvres* à avaler, d'autant plus que, si l'opération devait capoter ou se révéler négative, ils ne pourraient pas en être tenus pour responsables, ayant accepté de jouer le jeu. C'est ce qui explique un accord de façade unanime, alors même qu'en coulisses, certains libraires, en particulier ceux travaillant dans une chaîne de librairies, déclarent se mettre en retrait et participer du *bout des lèvres*.

Pour les bibliothécaires, les raisons de leur participation sont différentes. Bien entendu, ils ne peuvent refuser, comme les libraires, de participer à une opération censée mieux servir le lecteur, augmenter les prêts et réactiver l'animation culturelle autour du livre. Mais, constatant que seule la Bibliothèque Municipale participe, on ne peut que penser que les bibliothécaires, agents municipaux, sont mis dans l'obligation de se joindre, en faisant, s'il le faut, bon cœur contre mauvaise fortune, à une opération décidée par la Mairie, leur employeur.

De là, un certain nombre de conditions, énoncées lors de la réunion de bibliothécaires, portant sur la définition d'un budget suffisant, propre à l'opération, ainsi que sur la nécessaire augmentation des moyens en personnel. Les bibliothécaires m'ont déclaré ne plus pouvoir faire face à l'augmentation de leurs charges de travail, due au projet de Médiathèque compliqué d'un déménagement et d'une informatisation, augmentation qui vient se rajouter aux animations régulières déjà énumérées plus haut.

CONCLUSION

L'interprofession des métiers du livre, au-delà des rapports strictement commerciaux qu'elle implique entre les différents partenaires, nécessite un état d'esprit que j'ai qualifié de militant. C'est une prise de conscience, dont l'épanouissement peut être situé pendant la période de préparation du rapport Pingaud-Barreau sur le livre et la lecture. Les professionnels s'aperçoivent que l'amélioration de la diffusion et de la distribution du livre ne peut se faire que dans une interprofession qui les réunit tous : éditeurs, diffuseurs, distributeurs, libraires et bibliothécaires.

C'est dans l'interprofession que se résolvent les problèmes commerciaux :

- commandes des libraires aux éditeurs (remise, office),
- commandes des bibliothécaires aux libraires (remise, délai de livraison, délai de paiement).

C'est là que les différents maillons de la chaîne du livre apprennent à se connaître. La période de formation, initiale ou continue, semble être la meilleure chance de gommer la méconnaissance de l'autre qui entraîne souvent méfiance ou dédain.

C'est aussi dans des animations interprofessionnelles, en jouant leur rôle d'agent culturel, que les acteurs du livre peuvent se rencontrer.

C'est en étant forte au niveau local que l'interprofession sera forte au niveau national et permettra des discussions d'égal à égal entre les différents partenaires. La proposition, émise par Bernard DEMAY, Conseiller pour le livre et la lecture en Poitou-Charentes, d'une *Maison du livre* qui regrouperait les organismes professionnels et interprofessionnels peut être le moyen de renforcer cet état d'esprit en étant à la fois lieu de formation, de rencontres et d'échanges, où se cristalliseraient les préoccupations communes ou sectorielles.

A Poitiers, cet état d'esprit est présent depuis de nombreuses années et renforcé par l'opération *Amélioration de la circulation du livre*. Tous les professionnels qui voient un intérêt autre que le seul échange commercial, participent à celle-ci. L'élargissement géographique de cette opération au cadre régional paraît souhaitable.

Si l'état d'esprit interprofessionnel est bon à Poitiers, le problème de la librairie, ici comme au plan national, domine tous les autres. C'est pourquoi l'opération citée a encore toute sa raison d'être malgré les maladresses commises. Améliorer la diffusion et la distribution du livre grâce à un travail interprofessionnel est peut-être la seule bonne réponse à apporter pour que le livre français et ses professionnels ne soient pas en situation de faiblesse face à leurs concurrents européens en 1993.

ANNEXES

ANNEXE A

ELEMENTS DE CHRONOLOGIE DE L'INTERPROFESSION À TRAVERS L'INDEX ANNUEL DE LIVRES-HEBDO DE 1981 À 1990.

1981 : (11 références)

- Préparation du rapport PINGAUD-BARREAU. Début des travaux de la Commission en juillet.
- En Août, publication de la loi LANG, sur le prix unique du livre.

1982 : (18 références)

- Publication du rapport PINGAUD-BARREAU.
- Mise en place de six chargés de mission régionaux pour le livre.
- En décembre, à VALENCE, Assises régionales Rhône-Alpes : *Mieux diffuser et distribuer le livre dans la région.*

1983 : (35 références)

- En mai, MOSTRA d'AVIGNON : *témoigner de la présence du livre en région.*
- En décembre, à PAU, Assises régionales du livre d'Aquitaine.

- Création de LIBER, association interprofessionnelle en Provence-Côte d'Azur-Languedoc-Roussillon.
- Création de l'ORAL, Office Rhône-Alpes du livre.
- A ROUEN, un libraire réunit 70 clients-bibliothécaires.

1984 : (25 références)

- En ARLES, au mois de mai, Journées interprofessionnelles organisées par l'ASFODEL, LIBER, ORAL : *Quelle information pour le livre entre les professionnels ?*
- Créations de :

l'A C 2 L, agence de coopération pour le livre et la lecture en Ile-de-France regroupant libraires et bibliothécaires;

SERCOL, service régional de coopération pour le livre , la lecture et la documentation, en Rhône-Alpes;

A.B.C.D., association pour la coopération de bibliothèques et centres de documentation en Poitou-Charentes;

L'OFFICE DU LIVRE en Poitou-Charentes.

1985 : (25 références)

- En novembre, à LA ROCHELLE, *Rencontres du livre* auxquelles participaient des représentants du Ministère

de la Culture, des élus régionaux, des professionnels du livre (écrivains, éditeurs, libraires, bibliothécaires).

1986 : (22 références)

- En octobre, COLLOQUE DE MARCEVOL : *La formation aux métiers du livre, un enjeu pour l'interprofession.*
- Lancement de la base de données bibliographiques du Cercle de la Librairie : ELECTRE.

1987 : (33 références)

- En janvier : Suite du COLLOQUE DE MARCEVOL;

Séminaire sur *l'économie du livre*

Installation de l'OBSERVATOIRE DE L'ECONOMIE DU LIVRE, organisme paritaire, où se retrouvent des professionnels et des représentants de l'administration (pas de représentants des bibliothèques).

- En octobre, à POITIERS, premières JOURNEES DE LA COMMUNICATION HISTORIQUE (J.C.H.), et création du Groupement d'intérêt économique (G.I.E.) des libraires de Poitiers.
- En décembre, publication du rapport de Patrice CAHART : *Le livre français a-t-il un avenir ?*

1988 : (40 références)

- ENTRETIENS DU LIVRE, au Salon du livre, à Paris, à l'initiative de Michel MELOT et Cécil GUITARD, avec

l'aide de l'APPEL, association pour la promotion et l'extension de la lecture.

1989 : (79 références)

- Circulaire aux bibliothèques de Jean GATTEGNO, directeur du livre, pour leur demander de se fournir, de préférence, auprès des libraires de leur région.
- Création de l'ADELCO, Association pour le développement de la librairie de création, à l'initiative de FRANCE-LOISIRS.
- Démarrage de l'opération *Amélioration de la circulation du livre*, à Poitiers et réalisation de la partie "Etude".

1990 :

- En mars, rapport de l'ALIFRA : *Les besoins de financement en librairie*.
- En avril, rapport COLIN-VANNEREAU : *Librairie en mutation ou en péril ?*
- En mai, affaire de MARSEILLE : les librairies marseillaises perdent le marché des bibliothèques municipales.
- À POITIERS, lancement de la phase "Action" de l'opération *Amélioration de la circulation du livre*.
- En juin, *Rencontres de la librairie* , à PARIS.
- En août, nomination d'un médiateur pour la librairie, Patrice CAHART, par le Ministre de la Culture.

ANNEXE B

LIBRAIRES ET BIBLIOTHECAIRES : MEME COMBAT.

EXTRAITS DE LA LETTRE DE JEAN GATTEGNO ADRESSEE AUX BIBLIOTHECAIRES EN MAI 1989 :

“Beaucoup (de lecteurs, d’élus aussi) sont désormais convaincus de la contribution des bibliothèques au développement culturel et social. Trop peu (de lecteurs, d’élus et de bibliothécaires) se rendent compte que les librairies jouent un rôle fort semblable (...). Les librairies contribuent, tout autant que d’autres entreprises culturelles, à la vie intellectuelle et artistique d’une ville. Elles méritent notre sollicitude. Elles justifient une attitude vigilante, qu’il s’agisse de soutenir celles dont l’équilibre financier ne résisterait pas à l’augmentation brutale de frais de bail, ou qu’il s’agisse de veiller à ce que les achats de livres d’une commune pour sa bibliothèque ou son école soient le témoin, pour les libraires, de l’intérêt et de l’importance qui leur est accordée.

“Ce dernier point mérite d’être à nouveau souligné. Je sais bien que, lorsqu’on est comptable, devant un conseil municipal et devant ses électeurs, des dépenses d’une commune, il est naturel de vouloir acheter, avec une même somme d’argent, plus de livres qu’on ne le ferait si on les payait au prix de vente public. Je comprends que, lorsqu’on est bibliothécaire, il soit plus facile de demander une remise à son libraire qu’une augmentation de crédits d’achats de livres à son maire.

Mais ce faisant, est-on bien cohérent ? N'est-ce pas là un exemple manifeste d'une main droite et d'une main gauche qui s'ignorent - ou pire : qui s'opposent ? Les bibliothèques ne seraient-elles pas concernées par la défense des librairies ? Les élus n'ont-ils pas intérêt à voir les libraires de leur commune rendre, grâce à une marge correcte, un service de qualité à leur bibliothèque, et survivre, plutôt qu'à faire prospérer des grossistes qui *ratissent large* mais dont le service fait perdre au nécessaire rapport bibliothécaire-libraire, dirigé vers une *cible* commune : le lecteur, toute sa réalité concrète ?

“Tous les chiffres l'indiquent : un grand équipement de lecture publique assure presque toujours un essor aux librairies de la commune : les deux lieux d'offre de livres s'appuient l'un sur l'autre, et se renforcent l'un l'autre. Encore faut-il que tous jouent le jeu d'une action commune, mieux : d'une véritable complicité (...).”

ANNEXE C

XAVIER D'ARTHUYS : ENTRETIEN DU 10 JUILLET 1990

1. UN PARCOURS PERSONNEL INTERPROFESSIONNEL :

Mon itinéraire personnel et l'itinéraire de mon engagement pour *l'interprofession* sont extrêmement liés. A part le métier de bibliothécaire que je n'ai jamais fait et que je ne ferai jamais, et pour cause, parce que je n'en ai ni la compétence, ni la formation, j'ai fait tous les métiers, je crois, sans exception, de la chaîne du livre.

J'ai été à l'origine de la formation d'une librairie : *Futur Antérieur* à Perpignan, j'ai été éditeur dans tous les sens du terme : directeur littéraire, conseiller littéraire, éditeur à mon propre compte, puisque j'ai fondé, en 1977, les Editions du Chiendent qui ont vécu pendant dix ans et que j'ai arrêtées de ma propre initiative, parce que j'avais envie de passer à autre chose (j'ai un peu, comme ça, des phases de dix ans en dix ans).

J'ai fait le métier de diffuseur, qui n'a pas été facile et qui n'a pas été heureux. C'est un métier extrêmement difficile, aléatoire, surtout quand on ne prétend s'occuper que de petites maisons d'édition.

J'ai touché aux métiers de la distribution, puisqu'à l'origine je travaillais avec *Distique* et j'ai monté une imprimerie, qui est devenue une imprimerie offset, qui vit toujours et dont je me suis totalement retiré pour aller vers d'autres horizons.

J'ai parcouru tous ces métiers, y compris, je l'ai oublié, mais c'est important, celui de distributeur pour ma propre maison : j'ai eu une expérience, tout à fait intéressante, de faire 79 points de

vente sur deux départements, vraiment du porte à porte, et j'ai touché là, vraiment, le problème de la formation, le problème que rencontraient tous les petits commerçants et les revendeurs de livres. Plus j'allais dans ces métiers, plus je me rendais compte qu'il y avait un cloisonnement terrifiant dans les professions, à tel point qu'il n'y a pas si longtemps, j'ai appris à un confrère et non des moindres, que B.C.P. ne voulait pas dire Banque Centrale de prêt.

J'ai vu des éditeurs qui n'avaient jamais rencontré de bibliothécaires, j'ai vu des bibliothécaires qui n'avaient jamais fait de réunions avec des libraires. On avait vraiment l'impression qu'il y avait d'un côté les bons, de l'autre les méchants, qu'il y avait des mauvaises consciences, qu'il y avait des querelles de chapelles : "Moi, naturellement, je ne fais pas le noble métier de la lecture publique"; "Attention, voilà les marchands de soupe" etc... et je me suis aperçu que c'était vraiment là que le bât blessait et qu'il y avait quelque chose de pourri au royaume du livre.

2. LES RENCONTRES DE MARCEVOL :

J'en suis donc venu, une fois que j'avais déjà touché à toutes ces cordes-là et avant même le Ministère Lang et la mise en place de la Direction du Livre et de la Lecture (D.L.L.), à créer ce qu'on a appelé les *Rencontres de Marcevol* qui étaient au départ des rencontres de petits éditeurs qui commençaient : Actes Sud, Fédérop, Ateliers du Gué, Jacques Brémont et moi-même.

Et puis est arrivé 1981, l'effort de la D.L.L. et à partir de là, les *Rencontres de Marcevol* ont pris une espèce de caractère beaucoup plus ambitieux et, même si c'est resté quelque chose de convivial dont les gens ont un bon souvenir, elles sont devenues des rencontres *interprofessionnelles*. Et, dès le départ en 1979, si nous n'étions que des éditeurs, notre volonté était que puissent se rencontrer, dans une ambiance autre que seulement un cadre de travail, des gens qui, en fait, militaient pour la même chose, c'est à

dire l'amour du livre, de la littérature et de l'écrit, et pour le développement de la lecture. Car je crois qu'il ne faut pas séparer les choses et que, lorsqu'on les saucisbonne, on perd son âme.

Il fallait donc que ces gens-là se rencontrent dans une ambiance qui était en même temps une ambiance de travail et une ambiance conviviale. Je crois que les gens, encore aujourd'hui, en parlent et de ce point de vue là, les *Rencontres de Marcevol* ont laissé un agréable et important souvenir.

J'avais dit que je m'arrêterai au bout de dix ans, donc en 1989, j'ai organisé les dernières *Rencontres*. Je crois que cela avait fait son temps et que cela correspondait à quelque chose qui n'avait plus de raison d'être dans ce même esprit.

Mais, lors des avant-dernières *Rencontres*, on s'est dit à quelques-uns : on a fait cet itinéraire ensemble, on a touché à tous ces problèmes ensemble, on a envie d'aller plus loin que simplement une réunion comme ça, même amicale et même professionnelle. On a eu envie de bâtir un projet plus cohérent, sous forme d'une réflexion approfondie sur *l'Interprofession* et sur son corollaire, qui est en fait la *formation*, en se disant que, dès la formation aux métiers du livre, on devait parler de *l'interprofession*, en faire une espèce de ressort, de fil d'Ariane.

A une époque, il n'y avait pas de différence entre l'ASFODELP et l'ASFORED ⁽¹⁾ et, aujourd'hui, de grands responsables comme Pierre DESCOMPS, sont des nostalgiques de cette époque où il n'y avait pas de dichotomie entre la formation aux métiers de l'édition et la formation aux métiers de bibliothécaire ou de libraire. Il faudrait des cursus communs, ou, en tous cas, une réflexion beaucoup plus audacieuse en matière de formation.

¹ ASFORED : Association pour la formation dans les métiers de l'édition.

3. LA FORMATION ET L'INTERPROFESSION : LE COLLOQUE DE MARCEVOL

Donc, est créé, suite aux *Rencontres*, le *Colloque de Marcevol* que j'ai proposé à la D.L.L. et qui, au départ, a été aidé par l'APEL (Association pour l'extension de la lecture), que présidait Michel MELOT, et soutenu aussi par la D.L.L. A ce colloque, il y avait Pierre DESCOMPS, Alain MASSUARD, Bernard FRANCES, Michel FERRADOU, des consultants qui nous ont énormément aidés à mener notre réflexion : Jean-Luc BESSE (directeur commercial chez Hachette), Bernard BARRAULT (éditeur), Jean TABET (directeur du centre de formation aux métiers du livre à Marseille) qui nous a beaucoup aidés sur les cursus universitaires qui pourraient être mis en place, Jean-Guy BOIN, qui a eu une longue carrière à l'ASFODELP.

Ce colloque s'est réuni à plusieurs reprises pour d'abord, élaborer une espèce d'état des lieux, d'état de la maison, en disant : voilà comment a été prévue la formation dans un esprit *interprofessionnel* ou bien dans un esprit *anti-interprofessionnel* et voilà ce qui pourrait être fait, ceci sous forme d'une série de communications suivies de débats. A partir de là, la D.L.L. s'est retirée, parce qu'elle pensait que c'était un groupe indépendant. Nous le pensions aussi et il était important de pouvoir ne pas apparaître comme partie prenante d'une institution. C'est un groupe indépendant, avec des professionnels indépendants, qui disent absolument ce qu'ils veulent, quitte à ne pas être toujours d'accord avec la parole des grandes maisons de la formation ou des institutions.

Je caractériserais les gens participant à ce groupe comme des "francs-tireurs" ou des "francs-parleurs", des gens qui n'ont pas l'habitude de mâcher leurs mots.

Nous sommes arrivés à l'issue de ce colloque, qui a donné lieu à une petite brochure : *La formation aux métiers du livre : un enjeu pour l'interprofession* à la conclusion que, de deux choses l'une :

- soit c'était le Nième rapport qui allait atterrir dans le Nième tiroir et cela aurait été une réflexion comme une autre.

- soit on essayait d'aller plus loin et on essayait de voir s'il y avait une possibilité d'ancrer ces discours dans une expérience concrète proposée au niveau national.

4. LA PROPOSITION CONCRETE ISSUE DU COLLOQUE DE MARCEVOL

Bien entendu, très rapidement, on a choisi la deuxième formule. Il restait encore deux options :

- soit on proposait une espèce de formation modèle avec tous les dangers que cela représentait et c'était une Nième formation modèle ;

- soit, et là, je dois dire que cela a été le grand apport de Bernard BARRAULT, on faisait une espèce d'opération *coup de poing* dans une ville moyenne (je ne voudrais pas que cela soit pris comme un mot violent ou médiatique).

Elle consisterait :

- dans un premier temps, plutôt que de faire un état des lieux général comme à Marcevol, de faire un état des lieux d'une ville, *interprofessionnellement* parlant;

- dans un deuxième temps, de proposer une action concrète pour essayer de voir les conditions de l'amélioration de la circulation du livre.

Qu'est-ce à dire ? Il a bien été très clair dans notre esprit au départ qu'il ne s'agissait pas d'une opération médiatique où on allait faire une grande fête du livre, organiser un colloque, un salon... C'était une opération inédite en France, à notre avis, à long terme, qui ne fait pas de bruit, mais qui met de l'huile dans les rouages, plutôt qu'une opération *esbrouffe*.

Cela veut dire : repérer dans un premier temps les endroits où le bât blesse, où cela grince, où pour telle ou telle raison

le livre n'apparaît pas au bon moment dans les bonnes mains, c'est-à-dire les mains de ceux qui en ont besoin, de ceux qui les demandent. 60 % des clients des librairies, déçus par la première commande, ne reviennent pas une deuxième fois. Comment faire en sorte que le livre aille plus vite dans les bonnes mains et, je suis obsessionnel de ce point de vue là, pour moi c'est *l'interprofession* qui peut être le déclic, la clef de cette meilleure circulation.

Bien évidemment, il y aura des aménagements indispensables pour que concrètement la circulation du livre s'améliore :

dans un taux de remise plus important,

dans des ouvertures de bibliothèques de Poitiers,

dans des propositions aussi concrètes que celles que font les bibliothécaires de Poitiers (2).

Mais, si en amont de cela, il n'y a pas *l'interprofession*, s'il n'y a pas cet esprit qui prévaut à toute initiative qui est que, de toute façon, même avec des caractéristiques différentes, un bibliothécaire et un libraire, pour ne citer qu'eux deux, ne font pas le même métier, c'est à dire se mettre au service du livre et de la lecture, ce n'est pas la peine de commencer.

L'interprofession est la condition *sine qua non*. A partir de là, toujours dans cette réflexion qui fait suite au *Colloque de Marcevol*, on s'est dit : "cette opération coup de poing, d'accord, mais où ?" Et on a envisagé plusieurs villes. Très rapidement, le choix s'est porté sur Poitiers.

Pourquoi ?

² Voir plus loin le compte rendu de la réunion des bibliothécaires dans le cadre de l'opération *Amélioration de la circulation du livre*.

5. LE CHOIX DE POITIERS POUR CETTE EXPERIENCE :

1 - Parce que la ville nous paraissait exemplaire du point de vue de ses structures en matière de livres : une Bibliothèque Départementale de Prêt très éclatée, dans le bon sens du terme, des annexes de Bibliothèque Municipale qui fonctionnent bien et une centrale qui est à la hauteur, un projet de Médiathèque, des librairies sans excroissance, une municipalité qui a montré sa volonté de développer la lecture publique et la politique du livre.

2 - La structure de la ville : ville moyenne qui avait toutes les caractéristiques d'une petite ville de province, mais avec une université riche, dynamique, historique et qui a une politique de font qui fait envie à tout le monde avec le Centre d'Etudes Supérieures de Civilisation Médiévale, la Bibliothèque Universitaire et la Bibliothèque Municipale.

Donc, Poitiers a une espèce d'aura intellectuelle et universitaire qui nous a paru mériter que l'on s'y attarde.

3 - Il y avait un début de travail *interprofessionnel* très concret avec les *Journées de la Communication Historique (J.C.H.)*, auxquelles le Conseiller pour le livre de l'époque, Marie-Claire GERMANAUD, et moi-même, en tant que maître d'œuvre des J.C.H., avons participé, surtout en œuvrant à la création d'un *Groupement d'Intérêt Economique* de libraires. En fait, et je m'en félicite tous les jours, les J.C.H. ont été le prétexte des premières réunions *interprofessionnelles* sur la ville de Poitiers des bibliothécaires et des libraires.

Enfin, finalement, aujourd'hui, j'aurais envie de dire que tout ce qui s'est passé, c'était le côté facile de l'histoire. C'est après que les difficultés ont commencé, ce que je trouve d'ailleurs tout à fait intéressant; cela démontre la vitalité des professionnels et des militants de la lecture à Poitiers.

6. LA CONSEQUENCE DE CETTE EXPERIENCE SUR L'INTERPROFESSION POITEVINE

Mais, quand je dis que c'était la partie la plus facile, c'est que l'on s'est aperçu, en faisant l'étude, que l'on se heurtait à des susceptibilités, à (balayons devant notre porte) des carences, à des mal-donne, parce qu' on ne peut pas tout voir, tout savoir, et on se heurtait aussi, (c'est là qu'entrent en scène nos amis éditeurs, diffuseurs, distributeurs), au poids considérable de la profession au niveau national. Et je reste totalement optimiste sur l'Opération, parce que je vois que même si on n'aboutit pas à des choses gigantesques, Poitiers et l'Opération ont fait la preuve que l'on peut améliorer la situation et que de toute façon c'est *l'interprofession* qui permettra au livre de continuer à avoir une belle vie, sinon, on aura le système anglais ou allemand. Mais, je reste optimiste.

En fait, je vous citerai un exemple qui précède l'opération. Quand on a commencé le travail du G.I.E. de libraires pour organiser les J.C.H., il nous paraissait évident que le premier coup de téléphone à un gros distributeur allait nous ouvrir un compte G.I.E.; mais pas du tout, il n'en est pas question. C'est "non" parce que cela brouillerait le programme informatique, cela créerait un précédent, cela représenterait un risque commercial; des arguments qui ne tiennent pas la route, mais, c'est le système.

Aujourd'hui, j'ai l'impression, qu'au-delà de la querelle qui a son importance et des responsabilités que je n'essaie pas de minimiser, au-delà de l'incident très regrettable de *Livres-Hebdo*, je crois que la volonté de *l'interprofession* et les bonnes relations qui existent entre les professionnels, font que l'on va pouvoir passer à une opération de très longue haleine, à un travail de fourmi, mais que de toute façon et ça, je voudrais bien que mes amis libraires et bibliothécaires de Poitiers en soient persuadés, des traces resteront dans la profession.

Ils ont du mal à s'en rendre compte et à la limite, ils ont raison de dire : "On s'en moque, parce que, nous, on est aux

fourneaux toute la journée et que ça n'améliore pas notre ordinaire, et qu'au contraire ça nous donne du travail supplémentaire". Mais, je crois qu'ils sont assez intelligents et compétents pour savoir qu'ils ne travaillent pas uniquement pour leur petite boutique et qu'il y a un combat général à mener qui est d'importance.

Aujourd'hui, on parle de cette *interprofession* à Poitiers. Aujourd'hui, le *Colloque de Marcevol* représente quelque chose qui traîne vaguement dans les têtes. Ce qui m'étonne beaucoup dans la réaction à l'article de *Livres-Hebdo* qui avait, une fois de plus, ses faiblesses et ses anomalies, c'est que la profession entière, ses représentants de la grosse édition, de la grosse diffusion et de la grosse distribution ont tous dit : c'est un rapport remarquable qui nous donne enfin une photographie, que l'on n'a jamais eue, d'une ville moyenne, qui nous permet de comprendre où cela coince et comment, éventuellement, on pourrait apporter notre pierre à l'édifice.

7. LA PARTICIPATION DES EDITEURS À L'OPERATION :

Alors, la pierre sera peut-être un tout petit caillou, mais c'est comme cela que le Petit Poucet ne s'est pas perdu. Ce caillou des éditeurs, c'est :

1 - Aider les libraires à mener une politique de fonds, c'est à dire leur permettre d'avoir, sans conditions commerciales draconiennes loin de là, au contraire avec des conditions tout à fait favorables, un fonds éditorial dans leur boutique, qui leur permettra de voir, s'il est vrai ou non, qu'une politique de fonds dans un commerce du livre est bon pour la constitution et la fidélisation d'une clientèle, ce qui est mon sentiment.

2 - La possibilité qu'ils auraient de suivre un certain nombre de titres dans des secteurs aussi variés que le livre pour enfants, la littérature générale, les dictionnaires, les livres scolaires,

etc...; on choisirait des titres significatifs, et on les suivrait chez le distributeur. A quel moment y-a-t-il une forte demande, comment le réassort est-il traité, pourquoi, tout à coup, un livre se vend-il ou ne se vend-il pas, est-ce qu'un coup de publicité peut améliorer les choses, etc...?

3 - Je ne suis pas très optimiste sur les *remises*; Cela m'étonnerait que nos amis éditeurs ou distributeurs concèdent des remises plus importantes, même si c'est une demande réitérée aux *Etats Généraux de la librairie*.

4 - Il faut être beaucoup plus vigilant sur l'information, en particulier en ce qui concerne *l'office* qui doit être ciblé très précisément.

5 - Des éditeurs et des distributeurs descendront à Poitiers voir les libraires et les bibliothécaires.

ANNEXE D

PIERRE DESCOMPS : ENTRETIEN DU 11 JUILLET 1990.

1. DEFINITION ET DELIMITATION DE L'INTERPROFESSION :

Pour reprendre l'exemple de ce que nous vivons en ce moment à l'ASFODELP, nous venons de constituer un comité consultatif des métiers du livre, dont l'objet est d'apporter à l'ASFODELP le regard des métiers qui font partie de ce que, moi, j'appelle les métiers du livre, c'est à dire : éditeurs, diffuseurs, distributeurs, libraires et bibliothécaires. Pour moi, c'est la chaîne complète, indépendamment des auteurs et des lecteurs. Je dirais que, pour moi, la profession du livre comporte prioritairement l'éditeur et le diffuseur, c'est à dire, les commerçants, les libraires et les bibliothécaires (les deux moyens d'accès au livre étant l'emprunt et l'achat).

L'ASFODELP constitue un comité *interprofessionnel*, qui, lui, regroupera les libraires dans leur représentation syndicale, les papetiers, sans doute la bureautique. Donc, l'*interprofession*, dans ce cas-là, ce sont les différents commerces qui peuvent se conjuguer dans une entreprise de librairie, sachant que la librairie peut représenter 20% du chiffre d'affaires d'une entreprise qui vit de la papeterie, de la bureautique, de la presse, mais qui, grâce à celà, présente des livres dans la ville où se trouve cette entreprise : cette ville n'aurait sinon aucun livre.

Donc, pour moi, l'*interprofession* est formée des commerces, qui contrairement à ce que l'on dit, ne sont pas connexes. La librairie et la papeterie, c'est une analyse que je fais après 40 ans de métier, ne sont pas nécessairement liées. Il pourrait y avoir d'autres commerces reliés les uns aux autres et qui sont beaucoup plus connexes que la librairie et la papeterie : les

agences de voyages, les locations de théâtre, la carterie, la presse sont des éléments tout à fait connexes, car répondant à une vie de loisirs, d'information ou de formation. Ceci dit, la papeterie se trouve être un commerce relié à 90% à la librairie. Ce qui est intéressant, c'est que certains groupements, comme Majuscule, ont fait des études qui démontrent que la partie d'appel de la clientèle, c'est le rayon librairie. Le livre est un produit d'appel, pour parler *marketing*, extraordinaire.

L'interprofession, dont vous parlez est constitutive de la profession du livre. Entre libraires et bibliothécaires, il y a beaucoup plus de choses communes que de différences. Un certain nombre de bibliothécaires, dont Alain MASSUARD, sont aussi convaincus que moi, que nous aurions intérêt à faire des opérations de marketing ensemble, à condition de dire que le marketing du livre ce n'est pas le marketing de la savonnette. Ce sont les outils du marketing que nous utilisons au service d'un objet différent. Le *merchandising*, c'est à dire la présentation et l'appel au livre de la clientèle, pourrait être commun aux librairies et aux bibliothécaires. On ne voit pas pourquoi il n'y a pas de vitrine dans une bibliothèque.

2. NAISSANCE DE L'INTERPROFESSION :

Quand est née l'idée d'*Interprofession*, dans le sens où vous l'entendez ? Car, *l'interprofession*, au sens commun des libraires, c'est à dire les relations éditeurs-libraires, a toujours existé et j'essaie d'inculquer l'idée de *profession* tout court, incluant éditeurs, libraires et bibliothécaires.

La relation entre libraires et bibliothécaires est née en 1981, pendant la préparation du rapport PINGAUD, dans les commissions. A Avignon, j'ai lancé, pour la première fois, le mot *marketing* qui s'appliquerait aux librairies et aux bibliothèques et j'ai été surpris de trouver dans l'assistance plus de la moitié des

bibliothécaires qui m'ont dit : "mais, parfaitement, on est bien d'accord". L'*interprofession*, ce jour-là, était dans l'air.

Ceci dit, il n'y a pas si longtemps, on surprenait les libraires en leur disant que les bibliothèques étaient l'autre jambe de la distribution au détail. Moi, je peux dire que librairies et bibliothèques sont les deux modes de distribution du livre. On affecte un côté financier à la distribution qui n'est pas forcément contenu dans le mot; c'est pourquoi, je préfère parler de *lectorat*, du *public de lecteur*, que de clientèle.

Je crois donc que l'*interprofession* est née là. Mais, je ne serais pas surpris qu'au moins la moitié des libraires ne considère que les bibliothèques soient concurrentes des librairies, ce qui est une absurdité sans fond.

3. UNE EXPERIENCE INTERPROFESSIONNELLE EN LANGUEDOC- ROUSSILLON

Il y a eu une tentative de mise en pratique de cette *interprofessionalité*, que j'ai pratiquée en Languedoc-Roussillon, avec la Bibliothèque Centrale de prêt (B.C.P.) de l'Hérault, dirigée par Christiane IMBERT et qui avait délégué l'animatrice de la B.C.P. Le Ministère de la Culture avait apporté son concours, mais je ne suis pas sûr qu'il en ait tiré des conclusions (le souci du Ministère est d'abord des sauvegarder les 800 librairies françaises, avec un côté un peu élitiste). Lorsque je parle de la nécessaire formation des diffuseurs de presse, seuls moyens d'accès au livre de la plupart des communes françaises, il m'écoute gentiment, mais ce n'est pas sa priorité.

3.1. LA FORMATION

Nous avons donc lancé un programme de formation commune des dépositaires des B.C.P. et des dépositaires de presse, avec L'ASFODELP et le concours financier du Ministère de la Culture. Il y a eu des résultats très irréguliers. Tous les dépositaires des B.C.P. ont été partants. Une partie des diffuseurs de presse, mobilisés par leurs syndicats, se sont étonnés qu'on leur propose quelque chose à quoi ils n'avaient jamais pensé, alors même qu'ils vendaient des livres. Mais, et cela, c'est fondamental, ceux qui ont participé avec foi à l'opération, se sont retrouvés et ont tout de suite dit : "Attention, nous ne pouvons pas avoir les livres que nous désirons, nous recevons des offices des diffuseurs de presse et des Nouvelles Messageries de la Presse Parisienne (N.M.P.P.) auxquels nous n'avons rien à dire. Nous voulons bien marcher, à condition que vous régliez le problème de la distribution". Il a fallu que je mette le poids de notre propre librairie auprès d'un certain nombre d'éditeurs, pour qu'ils acceptent de fournir directement ou de faire fournir, à des conditions exceptionnelles, par leurs distributeurs des libraires qui n'avaient pas de compte.

Une formation commune a été donnée par l'animatrice de la B.C.P. de l'Hérault, avec l'autorisation du Conseil Général, puisqu'elle intervenait dans d'autres départements, et par l'ASFODELP qui a délégué sur place un formateur à l'étalage, à la communication et à la présentation de livres. Cette opération a duré deux jours en décembre 1987. Dans chaque département, des dépositaires de B.C.P. et des diffuseurs de presse ont joint leurs efforts sur le même thème : affichette commune, présentation de livres, exposition.

3.2. LA DISTRIBUTION

Les livres étaient commandés par notre intermédiaire ou directement aux éditeurs qui avaient donné leur accord : Casterman, Nathan, Flammarion, Ecole des Loisirs, Bordas qui ont envoyé des dépôts et qui ont fait une remise de 33 %.

Cela a été un effort surhumain de conviction, de difficultés; c'était tellement aberrant de fournir des diffuseurs de presse que cela a été une espèce de prototype avec des réussites éclatantes et des échecs prouvant la capacité de réussite. On a démontré qu'il y avait une potentialité de liaison de *l'interprofession* qui pouvait être pour les zones rurales extraordinairement intéressantes. L'obstacle essentiel est la centralisation de la distribution et son monolithisme.

Le problème de la diffusion rend tous les efforts vains. Les éditeurs étaient d'accord pour une opération limitée dans le temps; il n'était pas question de créer de nouveaux services, d'investir. Et je ne suis pas sûr que le Ministère de la Culture pousse les B.C.P. à jouer le jeu.

A Montpellier, Laval, Grenoble, il y a eu des opérations pour le livre très intéressantes. Il est clair qu'il y a une activité *interprofessionnelle* de diffusion de la lecture que je trouve tout à fait encourageante, mais il faudrait qu'elle soit organisée, coordonnée, qu'elle ne dépende pas de la bonne volonté ou de l'indifférence des libraires et des bibliothécaires locaux.

4. LES OBJECTIFS DE L'INTERPROFESSION :

Le problème de *l'interprofession* mériterait une réflexion sur l'action, pour déterminer les conditions d'actions possibles entre les bibliothèques et les librairies, avec le concours des éditeurs et, par conséquent, de la distribution.

Le premier objectif de *l'interprofession* doit être la *formation*. Sans confondre les formations, il peut y avoir un tronc commun dans la recherche du lectorat, l'analyse de segments de lecteurs ou de produits. Il y a une analyse du lectorat à faire, de la

mise en place promotionnelle dans les bibliothèques et les librairies, dans des opérations qui peuvent être communes.

Dans cette formation, les bibliothécaires pourraient être informés sur les systèmes de distribution qu'ils ignorent, sur le compte d'exploitation des libraires. Il faut qu'ils se sentent à l'aise dans la connaissance du coût du livre, du coût des services, du chiffre d'affaires.

Deuxième objectif possible : une *étude de marché* que pourraient faire les libraires à travers les livres que les bibliothèques prêtent. Il serait intéressant de comparer les ventes et les prêts suivant les catégories de livres, de clients.

Troisième objectif : *l'aide à l'information*. Souvent, les bibliothèques pourraient suppléer l'absence d'instruments bibliographiques (beaucoup de libraires, par exemple, ne peuvent pas s'acheter *Les Livres Disponibles*).

Quatrième objectif : *le problème des rabais*, mis en relief par le scandale de Marseille, consentis par les libraires et exigés par les bibliothécaires et les services publics. Un libraire qui accorde plus de 15 % de rabais met un pied dans l'avenue qui le conduit au dépôt de bilan. A 15 % en moyenne, sur une marge de 34 %, il reste 19 %, alors que les frais s'élèvent à 27 %. Il y a donc une perte de 8 %. C'est aussi simple que cela. Lors des *Rencontres de la librairie*, le Ministère a pris cela très au sérieux, mais, il en est réduit à envoyer des circulaires d'explication.

Le problème de *l'interprofession* ne sera réellement résolu, que le jour où ce problème-là sera résolu. Car, pour les libraires, la bibliothèque est un partenaire qui fait perdre de l'argent et qui les concurrence. C'est un problème majeur dans l'esprit des libraires. Bien informés, les bibliothécaires pourront négocier avec les libraires des conditions telles qu'elles encouragent le développement de la librairie au lieu de la freiner. Il est très important qu'il y ait une transparence complète, pour que le bibliothécaire n'ait pas l'impression d'être floué.

ANNEXE E

AMELIORATION DE LA CIRCULATION DU LIVRE DANS UNE VILLE MOYENNE (POITIERS)

Pendant deux ans, 1986 et 1987, un groupe indépendant et interprofessionnel (libraires, éditeurs, diffuseurs, agents culturels) a travaillé sur le thème de la formation aux métiers du livre.

Ce groupe a été animé par Xavier D'ARTHUYS.

Il est arrivé à la conclusion que seule l'interprofession (l'état d'esprit et la volonté des professionnels du livre à œuvrer ensemble) pouvait améliorer la circulation du livre.

Ainsi lui est-il venu à l'idée (sur une suggestion de M. Bernard BARRAULT, éditeur) de proposer à une ville moyenne de mettre sur pied une *Etude-Action* qui montrerait à quelles conditions et à quel prix, sans recourir à des animations particulières, quand les professionnels et les lieux de lecture (éditeurs, diffuseurs, libraires, bibliothécaires, universités...) s'entendent et adoptent des méthodes et des approches, ils rendent les livres tout de suite accessibles à ceux qui les demandent.

Il ne s'agit donc pas d'une opération spécifique de *tape à l'œil* (ce n'est pas un salon, une foire, une fête ou une quelconque opération de circonstance), mais bien une action au quotidien tendant à démontrer que lorsque les conditions de dynamisme et la fluidité des circuits sont réunis, le livre circule et l'économie du livre (entendue ici au sens de ressource financière et de vecteur culturel) se développe.

La ville de Poitiers s'est vue proposer cette *Etude-Action* et a provoqué sa faisabilité.

A partir du 15 avril 1989, DEVENIR en est maître d'ouvrage et en a confié la maîtrise d'œuvre à l'Agence AD'HOC ?

Pourquoi Poitiers ?

- ville moyenne universitaire;
- volonté politique d'un développement culturel harmonieux et étude pour la réalisation d'une médiathèque;
- dynamisme des libraires déjà engagés en G.I.E. dans les Journées de la Communication Historique et absence de fossé trop profond entre les tailles des librairies;
- dynamisme de la Bibliothèque Municipale, de la Bibliothèque Centrale de Prêt et des annexes (forte fréquentation);
- secteurs captifs très engagés dans la lecture publique (hôpital, prison...);
- tissu associatif dynamique (et surtout CAFB et Association de coopération des bibliothèques);
- motivation de l'Inspecteur d'Académie.

Le groupe interprofessionnel dit *de MARCEVOL* a réfléchi plusieurs mois aux conditions nécessaires pour mener à bien cette opération. Il s'est instauré un groupe de consultants. Avant de résumer ici les grandes lignes de ce que pourrait être cette *Etude-Action* qui ne peut être couronnée de succès qu'à la condition *sine qua non* de la participation active, militante et économique de tous les acteurs du livre, de la ville et les responsables nationaux, il nous a semblé utile de présenter les grandes lignes de la réflexion.

Quels que soient les méthodes et les langages, les vrais professionnels du livre n'ont qu'un objectif : gagner de nouveaux

adeptes à la cause livre. Avant tout, ce sont des militants, des passionnés de la lecture et les professions du livre sont sans doute les seules à pouvoir remporter l'immense et fondamental défi du XX^{ième} siècle : l'adéquation entre l'économique et le culturel.

En effet, combien sommes-nous à nous intéresser aux autres citoyens qu'aux 10 % de lecteurs qui consomment 80 % des livres ?

Or, on s'aperçoit que là où une politique risquée, cohérente, originale [est mise en place] dans le domaine de l'amélioration des conditions de lecture, le livre se vend mieux et donc plus (la qualité entraînant la quantité).

Pour aller plus avant dans cette proposition de réflexion et d'analyse, esquissons quelques remarques sur le *marché du livre* :

1 - on observe depuis un certain nombre d'années, un élargissement important de la clientèle potentielle mais aussi un approfondissement (désir de spécialisation et d'érudition surtout du milieu des cadres universitaires); cet approfondissement s'explique sans doute par, d'une part l'individualisation des goûts (retour fréquent à sa propre réflexion) et d'autre part [par] des attentes et des demandes de plus en plus diversifiées d'une clientèle de plus en plus difficile à cerner (cette remarque vaut en premier chef pour les jeunes);

2 - dans le même temps, nous avons assisté à l'irruption, sur le marché, de l'offre du grand commerce qui a rendu plus difficile l'intelligence (au sens de compréhension) et le traitement de la *vente au détail*.

Ainsi, il n'y a plus *une* clientèle du livre parce qu'il n'y a plus de consensus culturel. Il y a *des* clientèles aux attentes parfois opposées; en conséquence, la couverture du marché exige la complémentarité des réseaux de prêt et de vente.

Face à ces nouvelles données du marché, la production se caractérise plutôt par l'absence de comportement et de jugement marketing (le marketing va de l'étude du marché qui peut aussi se définir comme la connaissance du lectorat à la communication et la publicité).

Ainsi peut-on essayer d'établir un catalogue d'inadaptation que l'interprofession devrait prendre à bras-le-corps.

A) - C'est Pierre DESCOMPS, libraire et président de l'ASFODELP qui évoque très clairement la "surprenante inadaptation du système de diffusion et de distribution en France aux réalités du livre et du marché".

Il explique qu'une ruineuse préoccupation de concentration et de gestion financière fait négliger des pans entiers de la forme de vente au détail, des secteurs entiers de nouveaux petits éditeurs.

La distribution quantitative est inadaptée à un métier dont les plus grands points de vente au détail, doivent pour faire à la fois leur métier, respecter les règles de gestion et la loi, acheter à l'unité près de la moitié des titres qui constituent leur fonds.

L'absence de marketing de réseau rend les systèmes des offices, pourtant indispensables aussi bien aux revendeurs qu'aux éditeurs, insupportables par sa rigidité à nombre de points de vente et inefficaces, sauf pour les transporteurs.

La centralisation qui a suivi le réseau des grossistes interdit la survie de nombre de petits éditeurs réduits à vendre leur production en faisant du porte à porte dans leur seule région.

En outre, l'absence de solidarité ou de civisme professionnel ne favorise pas les regroupements raisonnables.

B) Notre compréhension (étude) du lectorat manque de rigueur et d'analyse innovante; notre profession est inadaptée quand il faut être efficace pour répondre à la demande et pour susciter le désir de prendre, d'acheter le livre.

C'est Bernard Grasset qui parlait de deux sortes de livres : ceux qui *répondent à la demande* et ceux qui *s'inscrivent dans l'indéfinissable du livre* (découvrir);

Il faut que le *prêteur-vendeur* (nous faisons ici allusion aux deux professions, celle de bibliothécaire et celle de libraire) soit en même temps *passif* (accueillir le livre qui s'impose) et *actif*, (c'est à dire appliquer des méthodes). Nous revenons ici à l'essentielle complémentarité entre le culturel et la professionnalité.

La question qui se trouve être au centre de notre débat est celle du service. A la question *à qui sert-on ?* il faut préférer celle de *qui sert-on ? et comment le sert-on ?*.

A l'occasion d'une étude sur une grande librairie en France, les enquêteurs ont pu établir des qualités demandées par ordre d'entrée en scène :

- 1 - disponibilité des ouvrages
- 2 - classement et repérage
- 3 - qualité du personnel
- 4 - aménagement et organisation du point de vente.

Ainsi, conscients que nous avons pu améliorer les aptitudes, la profession a dans le même temps fabriqué de nombreuses inadaptations.

INADAPTATION DES BIBLIOTHEQUES

On a trop souvent assisté à un repli sur les fonctions traditionnelles : acquisition, conservation, consultation et on a maintenu trop longtemps l'idée que les usagers devaient venir tout seul au livre.

L'indispensable prise de conscience que *l'animation est un service* et n'est pas *un plus* ou un *à côté* des fonctions fait trop longtemps son chemin. De plus, il est primordial et difficile de faire une analyse voire un choix entre les services à rendre aux usagers collectifs et individuels.

Or, aujourd'hui, il apparaît clairement que la pratique quotidienne sur le terrain, de la profession de bibliothécaire implique un ancrage dans la réalité socio-économique, politico-culturelle de leur ville et de leur région. Pour promouvoir une bibliothèque, en d'autres termes pour *vendre un service*, le bibliothécaire doit être formé au marketing culturel et avoir fait le choix d'une stratégie de développement; donc de participation à une véritable *politique commerciale*.

En résumé, les nouvelles exigences de la bibliothèque sont :

- connaissance et maîtrise de l'économie de l'entreprise culturelle
- connaissance et pratique de l'environnement : autres métiers du livre mais aussi professions de service
- connaissance du terrain pour une juste évaluation des besoins des usagers.

INADAPTATION DES LIBRAIRES

Etre libraire, en fait, c'est avoir la lourde tâche d'être le lieu de rencontre entre la production éditoriale et les lecteurs potentiels.

On ne peut pas intelligemment et efficacement travailler à découvrir la nécessité d'une réalité (le *bon* livre pour tel lecteur) si on n'a pas réfléchi avant au besoin qu'il faut satisfaire.

Les libraires ont une trop mauvaise connaissance et compréhension de leurs publics. Ils ne se donnent pas assez les moyens de comprendre, positionner, nourrir des clients qui tournent autour des rayons de livres. Il faut que les libraires aient une curiosité d'agent de communication par rapport à un public.

Or, trois handicaps principaux rendent extrêmement difficile cette adaptation

1 - Les librairies de fonds se trouvent confrontées à une situation héritée du passé alors que nous rentrons dans l'avenir.

(Il manque 5 % de marge brute pour les libraires de fonds).

Dans une maison qui reçoit les livres par stocks, le coût du transport est de 1 %; mais chez un libraire moyen ou petit, ce coût peut atteindre 5 %.

2 - Pour les petits éditeurs, en dehors des transports centralisés, la plupart du temps, on utilise la poste et les frais peuvent arriver à manger la remise.

3 - Nous savons que le système de relations entre l'éditeur, le distributeur et le diffuseur est tout à fait différent dans les pays voisins. En France, quand les produits arrivent au D.C.L., il y a 75 camionneurs qui couvrent le territoire; la France étant le seul pays d'Europe du Nord où il n'y a pas de transporteurs spécifiquement culturels et encore plus spécifiquement livres.

Près de la moitié des commandes passées par un libraire de fonds est passée en un exemplaire pour des titres qui se vendent deux fois par an.

Nos hypothèse et ces analyses nous font penser que seule une interprofession active peut venir à bout de ces retards blocages et inadaptations.

Nous voulons définir l'interprofession comme l'interpénétration de chacune de nos pratiques dans, d'une part, les pratiques de l'autre et, d'autre part (et parallèlement) le tissu social.

Pour toutes ces raisons, il nous est apparu important de tenter une opération très concrète et très pertinente tendant à montrer que quand *l'interprofession va, tout va...*

AMELIORATION DE LA CIRCULATION DU LIVRE DANS UNE VILLE MOYENNE : POITIERS

CONTENU DU PROJET

OBJECTIFS

Il ne s'agit pas de faire une opération spécifique de tape à l'oeil (ce n'est pas une salon, une foire, une fête ou une quelconque opération de circonstance).

Il s'agira de montrer à quelles conditions et à quel prix, sans recourir à des animations particulières, quand les professionnels et les lieux de lecture (éditeurs, diffuseurs, Université, libraires, bibliothécaires...) s'entendent et mettent sur pied des méthodes et des approches, ils rendent les livres tout de suite accessibles à ceux qui les demandent.

Il s'agirait de responsabiliser chaque profession du livre et aussi les réseaux de circulation (P.T.T., transports..) pour améliorer les services. Quelques améliorations indispensables peuvent être déjà évoquées, pour quelques professions.

Cette opération se déroulera en deux étapes :

ETUDE : (voir plus loin sa définition)

Avril - mai - juin 1989

ACTION : (voir plus loin sa définition)

Novembre - décembre - janvier...

Le mois de juillet permettrait de faire le point entre l'étude et l'action pour d'abord se donner les moyens de savoir si, compte tenu des résultats de l'étude, l'action est pertinente et possible.

Le mois de janvier 1990 serait réservé au bilan.

I - L'ETUDE

Il s'agit de déterminer comment circule le livre à Poitiers (étude-type observatoire)

L'observation doit être faite à partir de critères simples :

- Où sont les livres ?
- Combien en vend-on ?
- Combien en prête-t-on ?

Cette observation étant susceptible de faire apparaître les carences et les potentialités de chacun.

Pour cela il faut recourir à un questionnaire.

Il faut faire prendre conscience à l'interlocuteur qu'il fait partie d'un réseau plus large : bibliothèque, Mairie, média ...;

Il faut que les professionnels prennent conscience qu'ils appartiennent à des réseaux spécifiques et/mais complémentaires.

De cette complémentarité et du questionnaire peuvent naître :

- une étude sociologique de l'opération,

- une étude marketing du lectorat pour déterminer la relation lectorat/produit; les produits qui correspondent au marché et les données à proposer pour inviter le lectorat à s'intéresser davantage au fonds,
- une pré-étude informatique.

L'étude devra se limiter à dresser un état des choses et éventuellement à émettre quelques hypothèses sur les conditions nécessaires pour la mise en place d'un programme spécifique interprofessionnel.

Cependant, il serait intéressant et nécessaire de trouver les moyens financiers pour mettre à la disposition des libraires et des bibliothécaires un outil permettant de contrôler les résultats obtenus durant la période d'expérimentation et de suivre l'avancement de l'opération à chaque stade.

Ainsi pourrait-on étudier ce qui serait pour l'avenir un plan informatique aux caisses (librairies) pour enregistrer les ventes avec des *entrées spécifique* : scolaires, papeteries.

II - L'ACTION

Principe :

Presque tout a été dit sur les carences de l'interprofession (librairies, bibliothécaires, éditeurs...) mais rien de vraiment objectif n'a été tenté; il faut donc, grâce à une telle opération, mettre en évidence des phénomènes simples, quotidiens et appelés à devenir permanents.

Il s'agira de produire des excès mais dans une situation normale.

Il faut d'abord la photographie mais l'observation doit être immédiatement suivie d'actes.

POUR CELA :

- tous les points de vente doivent être concernés,
- une partie de la profession au niveau national devra être solidaire (éditeurs et distributeurs),
- le caractère interprofessionnel (librairies, bibliothèques notamment) est indispensable.

POUR CELA :

Il faut s'appuyer sur trois réseaux essentiels :

Les circuits

- le réseau lecture publique :
 - en ayant bien à l'esprit le projet de la médiathèque
 - le très bon niveau des bibliothèques scolaires
 - le personnel ancien et nouveau de la bibliothèque
 - le Centre de Formation Professionnelle
 - l'Association de Coopération des Bibliothèques
- Il faut renforcer, voire créer, un réseau de *centres de complicité* (bouche à oreille) et cela à travers et à partir de l'interprofession.

LOGISTIQUE DISTRIBUTION

Il s'agira de mettre en place un assortiment initial en servant aussi des commandes à l'unité.

Dans le même temps, il faudra amener les libraires à voir dans quelles conditions servir les bibliothèques et les petits points de vente.

C'est la distributique qui doit prendre une partie de ce travail en charge, notamment pour les frais de port.

Dans les librairies :

- il faut savoir comment un libraire spécialisé peut commander un livre non spécialisé à l'unité,

- il faut déterminer le passage de la vente stock à la vente unité,

- l'achat par club doit être quantifié.

Pour cela, il faudra s'attacher à suivre 30 titres significatifs (Poches - Art - Enfants - Best-Seller - Premier Roman) dont certains sont vendus à France-Loisirs.

Si on prévient à l'avance, les distributeurs sont tout à fait capables de suivre 30 titres sur une ville moyenne.

Il faudra donc faire des sondages réguliers.

Le premier objectif de l'opération étant bien sûr, d'accroître la vente et d'augmenter les prêts.

ACTIONS ENVISAGEES DES PARTENAIRES

I - Editeurs :

- Information
- Remises préférentielles

II - Diffuseurs :

- Rigueur de gestion
- Rapidité de traitement

III - Distributeurs et Transporteurs :

- Rigueur de gestion
- Rapidité de traitement

IV - Libraires :

- a) Mise en scène des livres
- b) Signalisation et rangement
- c) Analyse de la politique des *fonds* dans les librairies de la ville
- d) Accueil

En outre, cerner les librairies et leur faciliter un développement naturel par l'accentuation d'un certain particularisme.

V - Lecture publique :

- a) Mise en scène des livres
- b) Signalisation et rangement
- c) Constitution d'un fonds idéal
- d) Accueil

Une analyse serait faite sur "les comportements des prêts" (les méthodes qu'un bibliothécaire emploie pour faire parvenir le livre chez les gens ou inciter ceux-ci à venir à la bibliothèque).

VI - Structures périphériques :

- Prisons
- Hôpitaux
- Maisons de retraite et de repos
- Ecoles - Collèges - Lycées
- Hôtels - Restaurants - Cafés
- Entreprises

VII - Médias :

Environnement médiatique favorisant durant ces trois mois la connaissance du livre (encarts spéciaux dans la presse sur une librairie ou sur des livres, voire sur une collection ou un éditeur - émissions régionales de la télévision concernant le livre - émissions de radios locales - etc...).

VIII - P.T.T.:

Tentative pour obtenir un tarif préférentiel pour l'expédition de livres durant ces trois mois.

POITIERS : LE LIVRE EN VILLE MOYENNE



CRT Poitou-Charentes

Notre-Dame-la-Grande, au centre historique de Poitiers.

Dressant un état des lieux et formulant des propositions, une étude sur « l'amélioration de la circulation du livre dans une ville moyenne » analyse la ville de Poitiers, choisie comme cas type, et met l'accent sur la complémentarité des circuits de vente du livre et des réseaux de lecture publique

Son caractère de ville moyenne universitaire, le dynamisme de ses libraires et bibliothécaires, un tissu associatif actif ainsi qu'une « volonté politique de développement culturel harmonieux » à la mairie... tous ces éléments et quelques autres ont incité le groupe interprofessionnel dit « de Marcevol » à faire de Poitiers le terrain d'expérimentation de réflexions engagées il y a une dizaine d'années.

Depuis dix ans, ce petit groupe composé de l'éditeur Bernard Barrault, du diffuseur Bernard Francès, du bibliothécaire Alain Massuard (ENSB de Villeurbanne), du libraire et ancien président de l'Asfodelp Pierre Descomps, et animé par Xavier d'Arthuys, travaille sur le thème de la formation aux métiers

du livre. Il invite des professionnels de différentes branches à des rencontres dans le petit village de Marcevol (Pyrénées-Orientales), où Xavier d'Arthuys possède une propriété. Convaincu que seul le développement de la collaboration interprofessionnelle peut améliorer la circulation du livre en France, le « groupe de Marcevol » a proposé à la ville de Poitiers et à la Direction régionale des affaires culturelles (Drac) de commander une « étude-action » sur « l'amélioration de la circulation du livre dans une ville moyenne », dont la première phase – l'étude, réalisée à partir d'un questionnaire par l'association Devenir et l'agence Ad'hoc (Xavier d'Arthuys et Philippe Ollé-Laprune) – a été menée au cours du printemps et de l'été dernier.

Nous en publions ci-dessous l'essentiel des résultats et des propositions, tandis que la seconde phase – action – est actuellement soumise à une « étude de faisabilité ».

F. P. ■

DE L'ÉTAT DES LIEUX...

Le monde de la lecture à Poitiers se caractérisait il y a encore peu de temps, par une relative tranquillité : gestion de l'acquis et concurrence « molle » en étaient les caractéristiques principales. La future installation de la médiathèque et certains faits nouveaux survenus dans le monde de la librairie ont changé sensiblement cet état de faits. (...)

Les librairies

Les librairies « classiques » sont situées au centre-ville et sont divisées en librairies générales et librairies spécialisées.

La librairie Gibert a les meilleurs résultats quantitatifs sur le marché du livre à Poitiers. Cette librairie est membre de la célèbre chaîne parisienne. A l'heure actuelle, sa croissance passe par une diversification géographique ou un agrandissement de ses locaux rendus nécessaires par son développement. Formant eux-mêmes leur personnel, travaillant essentiellement la clientèle « au détail » et représentative de la grande librairie classique française, Gibert-Poitiers est solidement installé en tête des librairies poitevines.

La librairie Majuscule, quant à elle, est aussi membre d'une chaîne nationale. Elle distribue aussi de la papeterie et du matériel informatique ; reprise récemment par Philippe Authier, cette librairie est « condamnée » à la croissance.

La librairie de l'Université est directement en concurrence avec les deux librairies citées plus haut. Jouant le pari de la modernisation et de la formation spécialisée, les dirigeants de cette librairie ont décidé de reconquérir le terrain qu'ils ont perdu au cours des années précédentes.

La librairie Pergame est la quatrième librairie de centre-ville proposant un choix de livres étendu. La dirigeante de cette librairie joue la carte du point de vente d'ouvrages littéraires de haute tenue intellectuelle. Sa part de marché est nettement en retrait par rapport à ses trois concurrentes.

D'une façon générale ces librairies sont peu spécialisées, animées par un personnel encore peu formé, organisées empiriquement, peu informatisées et pratiquant une politique commerciale encore trop peu « réfléchie ». Les efforts de communication de leur part sont particulièrement faibles.

Nous avons rencontré aussi des librairies spécialisées : l'Autre Rive et la librairie Mandala ont été nos interlocuteurs dans ce domaine. De toute évidence, leur chiffre d'affaires et leur part de marché ne sont pas les points auxquels nous devons nous intéresser. La faiblesse de l'informatisation, l'organisation et le manque de formation sont les principales critiques que l'on peut tirer de ces différents rencontres. En revanche, la présentation de ces points de vente, leur politique de choix d'ouvrages et l'information proposée à la clientèle sont des points intéressants.

France Loisirs a une activité importante à Poitiers : en termes de chiffre d'affaires livres, il s'agit du troisième point de vente de Poitiers. Un peu plus d'un livre sur dix, fourni dans cette ville, provient de ce club. Chacun connaît le type de fonctionnement du club dont les outils d'analyse sont visiblement les plus fiables et le plus précis (ils sont même inexistant dans la plupart des points de vente cités ci-dessus).

La vente de livres dans les centres commerciaux est un des points capitaux de la circulation du livre à Poitiers. Si les centres commerciaux Rallye et Carrefour obtiennent des résultats édiocres et surtout ne paraissent pas avoir un intérêt particulier pour ce rayon, il en va différemment pour le Printemps (situé en centre-ville) et surtout le centre Leclerc.

Le rayon livres du Printemps est assez modeste mais connaît un succès relatif et inattendu. Pour cette raison, les dirigeants du magasin semblent vouloir faire un effort de façon d'augmenter ses résultats.

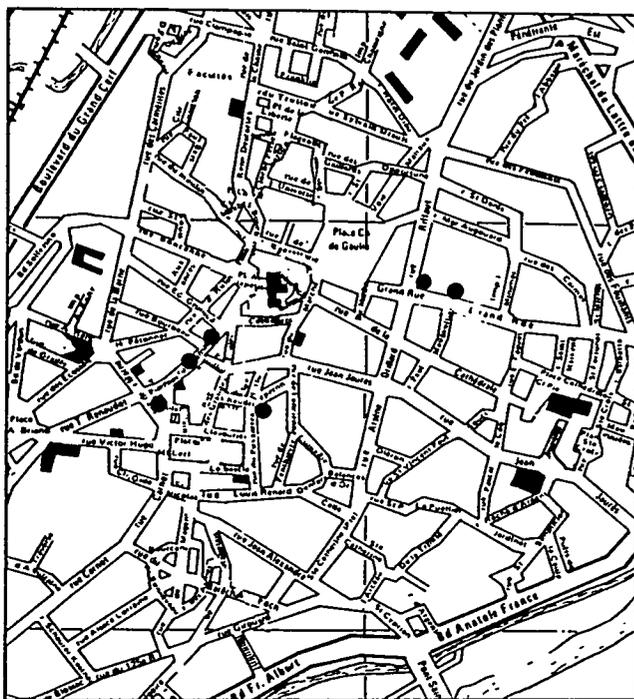
Le rayon livres du centre Leclerc est le deuxième point de vente pour la ville de Poitiers. Travaillant sur un nombre réduit de titres, avec un personnel formé et compétent, le centre commercial connaît d'excellents résultats en matière de vente de livres en grande surface pour l'ensemble de la France. Pratiquant une politique commerciale en accord avec la grande distribution, il propose dès l'entrée du magasin son choix aux millions d'acheteurs qui passent nécessairement devant ses étalages. Ses résultats sont néanmoins réalisés avec des titres qui sont déjà de grands succès de librairie ou liés à la télévision. Bénéficiant d'outils d'analyse sérieux, d'objectifs précis et d'une politique cohérente, le centre Leclerc représente des traits les plus originaux dans la circulation du livre à Poitiers.

Le monde de la librairie commence à ressentir la concurrence qu'il ignorait encore il y a peu de temps.

A l'heure actuelle, il ne brille pas par la qualité de la formation du personnel ni par l'information mise à la disposition du public. L'informatisation n'en est qu'à ses débuts. (...)

Les bibliothèques

Le monde de la lecture publique à Poitiers est intéressant plus d'un titre : alors que l'ombre de la médiathèque plane sur les conversations que nous avons eues avec l'ensemble des intervenants, les résultats obtenus (notamment dans les trois annexes de la BM) sont notables même si la désuétude de l'équipement actuellement utilisé freine le développement du secteur.



Poitiers : des librairies rassemblées en centre-ville.

La bibliothèque municipale est composée de : la centrale (Hôtel Aubaret) ; la section étude ; les trois annexes (La Blaiserie - Les Couronneries - le Clos Gaultier) ; les bibliobus. La mise sur pied de la médiathèque devrait permettre de pouvoir réunir dans le même espace la section étude de la centrale et d'installer un système informatique dans un avenir proche.

L'ensemble de la BM donne très fortement l'impression d'être saturé tant en terme d'espace qu'en terme de personnel. Les expériences tentées dans les annexes en matière de promotion et la connaissance approfondie de leur public font de ces structures des outils compétitifs et complémentaires vis-à-vis de la médiathèque à venir. Les dirigeants de ces annexes n'hésitent pas à tenter des opérations allant rechercher un nouveau public. En décembre 1989, une quatrième annexe devait être inaugurée et les ouvrages qui y seront présentés au public bénéficieront d'un nouveau classement expérimental dit « par centre d'intérêt ».

La bibliothèque universitaire peut difficilement être montrée en exemple tant l'espace est peu fonctionnel et la désuétude de son fonds flagrante. Les crédits d'achat ont doublé en 1988 pour atteindre, pour le livre seulement, 800 000 F. La connaissance du public est quasi nulle et les outils d'analyse totalement inexistant.



Majuscule : condamnée à la croissance.



Les expériences de bibliothèques en milieu captif sont particulièrement vivantes à Poitiers. La bibliothèque de la prison a été installée en 1983 avec un fonds de 4 400 livres (plus de 300 livres déposés chaque mois par les responsables de la BM et de la BCP) et fonctionne de façon satisfaisante avec de très fortes fluctuations. Elle fut une des premières expériences tentées en ce sens (accès direct) dans notre pays. Supervisé par une des bibliothécaires de la BM, ce centre de prêt connaîtra dans un avenir proche une amélioration sensible de ses équipements.

La bibliothèque de l'hôpital est installée depuis quarante ans et propose 20 000 titres aux malades et au personnel de l'hôpital. Organisée par une bibliothécaire formée au Centre interrégional des métiers du livre et de la documentation, aidée par quelques bénévoles, elle fonctionne de façon assez empirique et, malgré des moyens financiers réduits et l'absence de politique générale cohérente, de façon satisfaisante.

La Bibliothèque pour tous de Poitiers regroupe cent trente familles inscrites. Etant donné son emplacement et le peu de moyens dont elle dispose, l'importance de son activité n'est pas de taille à influencer sur le monde de la lecture à Poitiers.

Le Centre interrégional de formation est intéressé par cette étude et ses dirigeants se sont déclarés disposés à travailler pour la phase action avec l'ensemble des intervenants du monde du livre de Poitiers. Il serait aussi intéressant d'associer le CRDP (Centre régional de documentation pédagogique) à la phase action. Celui-ci se donne plusieurs missions en ce qui concerne le livre : bibliothécaire (avec 25 000 ouvrages



D. Dabaille

La section jeunes de l'annexe Les Couronneries.

et 12 000 manuels scolaires), éditeur et imprimeur ; son rôle pourrait donc être multiple au cours de la phase action.

Un des points les plus frappants de notre étude est le manque de travail en commun et de contacts entre le monde de la librairie et celui de la lecture publique ; les seuls rapports réguliers sont ceux de fournisseurs : autant les échanges commerciaux sont fréquents, autant le suivi a l'air d'être insuffisant. D'un commun accord, les acteurs de chacune des parties ont déclaré être trop occupés pour élaborer des sessions de travail en commun. (...)

... AUX PROPOSITIONS D' ACTIONS

Rationalisation des fonctionnements

Le trait le plus frappant en ce qui concerne le monde du livre et de la lecture à Poitiers est la saturation notable en terme de personnel ; les modes de classement sont généralement désuets et l'informatisation n'apparaît pas nécessaire à la totalité des acteurs du livre. L'organisation interne de chacune de ces structures est pragmatique et nous devons veiller au cours de la phase action à ce que l'information circule bien à tous les niveaux hiérarchiques. (...)

Nous pourrions proposer des changements d'horaires aux bibliothèques avec, en particulier, la possibilité d'ouvrir le dimanche, entre 12 h et 14 h et en soirée. (...) De même, les librairies pourraient ouvrir entre 12 h et 14 h et en soirée. Il faudra étaler cette expérience sur un laps de temps suffisamment long pour être significatif. Ces deux démarches vont dans le sens d'une recherche d'un public encore insuffisamment prospecté.

Un effort en matière d'informatisation (en particulier l'accession à un terminal permettant un classement plus fonctionnel est souhaitable) est à encourager fortement ; la saturation dont sont victimes les personnels de ces différentes structures ne pourra être endiguée qu'à cette condition.

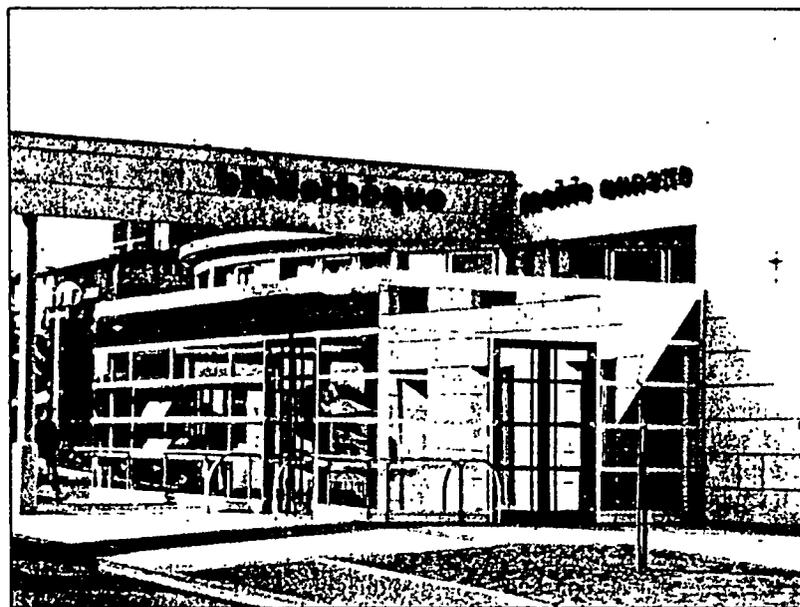
Une réflexion est aussi à mener dans le domaine de la lecture publique en matière d'adaptation aux goûts des lecteurs ; d'une part, la rapidité d'enregistrement est à modifier (en particulier en ce qui concerne la section étude de la BM), d'autre part, les livres de qualité à grand succès devraient être choisis en plusieurs exemplaires de façon à satisfaire une demande

importante. Les crédits d'achat devront donc être augmentés de façon à ne pas pénaliser la fourniture des autres titres. D'une façon générale, la ville de Poitiers devrait intensifier son effort en matière de lecture publique au cours de la phase action (les crédits actuels ne sont pas dignes d'une ville de cette taille).

Nous devrions amorcer une réflexion (voir le chapitre « Amélioration des liens... ») au sujet de la mise sur pied d'un support permettant aux habitants de Poitiers de savoir quelles sont les nouveautés disponibles tant en matière de vente que de prêts. (...) La réalisation d'un service minitel commun aux bibliothèques et aux librairies permettrait aux amateurs de livres de disposer d'une source d'informations fiables, consultable à toute heure et évitant de séparer arbitrairement lecture publique et vente de livres. Ce service serait donc aussi une démonstration de la complémentarité de ces deux services et le bénéfice en serait sûrement bien réparti entre ces deux types de structures. Une réflexion est à mener sur l'utilisation possible des matériels existants déjà.

Amélioration de la politique de communication

A l'heure actuelle, la communication en matière de livre et d'écrit est tout à fait insuffisante, voire même inexistante. La signification est faible, la décoration intérieure et extérieure pourrait être améliorée. Par ailleurs, la recherche d'une communication vers de nouveaux publics est insuffisante malgré les expériences tentées par les annexes de la BM. Le succès



Deux vues de la bibliothèque du quartier des Trois-Cités inaugurée à la fin du mois de février.

contré par ces opérations de promotion dans les quartiers avoisinés devrait nous inciter à poursuivre ces efforts ; autrement dit, les mailings déjà organisés pour faire venir de nouveaux lecteurs dans une bibliothèque (et donc à la lecture) doivent être amplifiés. Les animations organisées par l'Officeitou-Charentes du livre, concernant la venue d'auteurs dans la région, pourraient éventuellement être intégrées à ce type d'actions. (...)

Les différents événements organisés à Poitiers au cours de l'année sont des occasions uniques pour toucher un vaste public ; la réalisation d'une plaquette par les libraires et les bibliothécaires sur le thème de la manifestation qui présente les ouvrages clés sur ce sujet semble être un élément de promotion particulièrement performant.

La période de Noël est aussi propice à la réalisation d'une plaquette de promotion par les libraires de la ville ; un effort particulier pourrait être porté dans les domaines suivants : livres scientifiques et techniques ; roman policier ; bande dessinée ; dictionnaires et encyclopédies. On peut aussi imaginer la reprise de travaux identiques effectués dans d'autres villes. La politique de communication est aussi à mettre sur pied en matière de classement, de signalisation et de décoration. Un nouveau mode de classement pour les bibliothèques, dit classement par « centre d'intérêt », est pensé et sera proposé dès le mois de décembre dans la quatrième annexe de la BM. Nous attendons avec intérêt les résultats de cette expérience. Le premier outil de communication d'une librairie ou d'une bibliothèque est son aspect extérieur. A de rares exceptions près, les vitrines et présentoirs extérieurs n'incitent pas le promeneur à rentrer dans les librairies et les bibliothèques. On pourrait d'ailleurs imaginer des journées portes ouvertes dans différents secteurs de la lecture publique.

Etant donné la saturation des personnels, il serait judicieux de faire appel à des intervenants extérieurs qui pourraient réactiver les vitrines des librairies et les présentoirs extérieurs des bibliothèques (encore inexistantes). Nous pouvons aussi amor-

cer une réflexion sur l'éventuelle formation en matière de décoration d'un ou plusieurs membres de chacune de ces structures.

Un logo permettant de repérer les différentes structures et opérations se rapportant au livre à Poitiers est aussi à imaginer.

L'organisation d'expositions dans les librairies est aussi un moyen pour elles de se faire connaître auprès de nouveaux publics qui ne seraient pas à négliger.

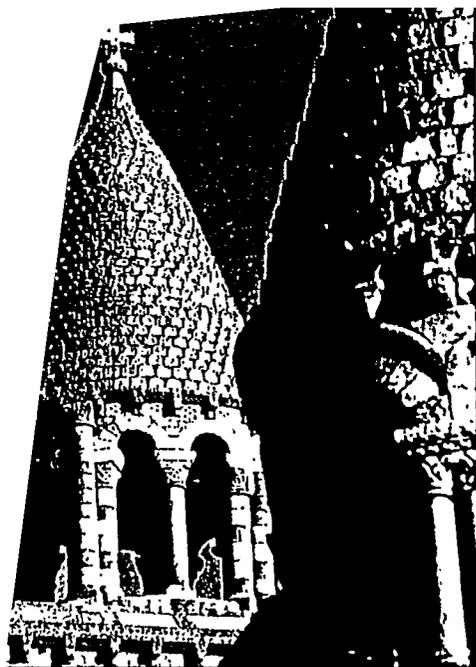
Nous pourrions aussi utiliser l'idée, imaginée par le bibliothécaire d'une annexe de la BM, de mettre en place un coin « consultation » permettant d'obtenir des renseignements divers ; faire rentrer un futur client ou futur lecteur dans une de ces structures doit être une des priorités à se donner pour la phase action.

La signalisation interne tant dans les librairies que dans les bibliothèques n'est pas satisfaisante ; les panneaux indicateurs sont rarement explicites et la réalisation de « points de repère » serait souhaitable. Il s'agirait de réaliser des panneaux signalétiques facilement repérables et compréhensibles, utilisant la couleur et des moyens mémotechniques pour faciliter la circulation du lecteur dans l'espace.

Amélioration de la chaîne commerciale

(...) Si les différents intervenants ne se plaignent pas de leurs transporteurs, il n'en va pas de même avec les distributeurs et les éditeurs. Ces deux types d'intervenants sont à impliquer dans notre action. Les éditeurs devraient consentir des remises préférentielles. Les convaincre est un des rôles que le comité d'experts s'est donné.

Les rapports avec les distributeurs et représentants seront capitaux. La vitesse de livraison des commandes doit être améliorée, et le travail sur les offices doit être particulièrement soigné : il est évident que le taux de retours est à l'heure actuelle inversement proportionnel au temps passé à travailler avec les représentants. Sachant que la saturation des dirigeants des



Les clochetons à écailles de Notre-Dame.

rairies est importante, ils devront accepter de « jouer le jeu » consentir ainsi à un effort qui consistera en un déblocage de temps pour effectuer ce travail sur les offices.

Il semblerait que le travail de prospection sur les bibliothèques de comités d'entreprise et de secteurs captifs soit laissé à l'abandon. Notre opération devrait permettre à ce maillon de la chaîne, souvent laissé de côté, de s'intégrer aux autres.

En ce qui concerne les relations commerciales entre libraires et bibliothécaires, il faut souligner en particulier, la vitesse de livraison et la lenteur du règlement. Les bibliothèques pourraient étudier un système d'étalement de leurs commandes, qui permettrait un traitement plus rapide, et surtout plus performant de celles-ci. Le système d'offices imaginé par certaines librairies, de façon à informer les bibliothécaires des nouveautés sorties, est tout particulièrement intéressant et à développer.

a notion de service et de suivi

La saturation des personnes est telle, que la notion de service est réduite à sa plus simple expression. Seules les annexes de la BM entretiennent des relations suivies avec leurs lecteurs, ainsi que certaines librairies (Pergame, l'Autre Rive...). L'essentiel du travail des autres structures n'a pour l'instant rien de organisé à ce sujet. La mise sur pied d'un fichier clients est certainement à travailler.

Le suivi des commandes n'est pas, semble-t-il, satisfaisant pour les collectivités : la relation entre libraires et bibliothécaires n'est jusqu'à présent qu'une relation de fournisseur à client, sans « accompagnement ». Un effort en ce sens devra être entrepris au cours de la « phase action ». Nous pouvons notamment proposer une réflexion sur le délai de paiement que les libraires accordent aux collectivités.

Le classique problème du délai de livraison notamment est à étudier avec attention ; pour les délais particuliers, nous connaissons les conséquences constituées par les retards dans les commandes enregistrées... (...).

Amélioration des liens entre les intervenants au sein de l'interprofession

Les relations entre libraires et bibliothécaires sont plutôt bonnes, même si elles restent limitées. Nous avons déjà évoqué la possibilité de réalisation d'un service minitel en commun en ce qui concerne les nouveautés, et de réalisation de plaquettes pour des événements organisés par la ville de Poitiers. Il faudra bien sûr demander un effort particulier aux bibliothécaires afin qu'ils achètent leurs livres dans des librairies

de Poitiers. De même, il faudra s'assurer que les délais de paiement soient bien respectés.

Une opération de promotion est à organiser pour les étudiants (près de 20 % de la population de Poitiers). Connaissant le faible pouvoir d'achat de cette population, nous pouvons penser qu'une animation avec des auteurs « littéraires » disponibles dans la catégorie des livres de poche est envisageable. Ce travail pourrait être mené grâce à une collaboration entre les libraires et la bibliothèque (...).

De la même façon, un travail de sensibilisation à la lecture est à imaginer en direction des écoles : tout d'abord, doter les adolescents de bourses qui leur permettraient d'entrer dans une librairie et d'acheter un livre. Une fois le livre lu, un travail imaginaire et le moins scolaire possible devrait être réalisé en relation avec cet ouvrage (...). Ensuite, pour des élèves déjà plus âgés, nous pouvons imaginer la réalisation de cercles de lecture, par groupes de six à dix élèves. (...) Ces deux actions ont pour but de donner l'habitude à des groupes de jeunes d'aller dans une librairie.

D'une façon plus générale, le travail en commun entre bibliothécaires et libraires devrait avoir lieu au cours de réunions de travail organisées le lundi (journée de fermeture des librairies), qui réuniraient aussi des distributeurs, des éditeurs, des diffuseurs... (...).

Spécialisation et fidélisation

Cette sixième partie est surtout une réflexion à plus long terme sur l'avenir du monde du livre à Poitiers. Le point de vente ayant connu la plus forte croissance est le rayon livre du centre Leclerc. Sa clientèle est bien entendu celle du centre commercial et lui est fidèle ; les librairies classiques du centre sont confrontées en permanence à cette problématique : étant en situation de concurrence dans le secteur librairie générale, elles devront certainement se trouver rapidement une identité, une spécialisation. Cette spécialisation est liée à un travail d'étude sur leur clientèle (la réalisation d'outils d'analyse fiables devient urgente) ce qui permettra une fidélisation encore bien diffuse. L'exemple du livre pour enfant est certainement à méditer dans le cadre de cette réflexion sur la spécialisation.

Sachons observer aussi dans le système France Loisirs ce qui fonctionne le plus efficacement : l'étude de leur clientèle, et leur réinscription régulière, permet aux dirigeants de ce club d'élaborer une véritable politique générale basée sur des données fiables, pour le développement de leur structure. Ce club est d'ailleurs la seule entreprise qui dispose d'informations utilisables sur sa clientèle.

Les structures plus légères (librairie Pergame, librairies spécialisées, annexes de la bibliothèque municipale...) ont empiriquement l'expérience et une connaissance de leur clientèle ; une meilleure organisation dans ce domaine serait très profitable. La réalisation d'un tel outil permettrait à tous les intervenants de poser les bases d'une nouvelle politique ; qu'il s'agisse de la concurrence inter-libraires ou de l'implantation de la médiathèque, l'ensemble des acteurs a fortement intérêt à disposer d'éléments fiables, propres à amorcer une réflexion nécessaire à l'avenir du livre dans cette ville.

Un travail en commun avec tous les intervenants du métier du livre à Poitiers devrait permettre l'organisation d'un club des « gros lecteurs » ; (...) Pour l'instant, il regrouperait entre vingt et trente personnes, et bénéficierait d'avantages liés à leur passion (possibilités d'obtenir des ouvrages gratuitement, visite à Paris dans les locaux de grandes maisons d'édition...).

POITIERS : LES PROFESSIONNELS RÉAGISSENT

La publication par *Livres Hebdo* (n° 10, du 9.3.90, p. 80) des principales conclusions d'une étude sur « L'amélioration de la circulation du livre dans une ville moyenne », réalisée à Poitiers, a suscité plusieurs réactions de libraires et de bibliothécaires de la ville. Nous présentons ici la plus significative, signée collectivement par une dizaine d'entre eux, tout en apportant deux précisions :

– d'une part, ainsi que nous l'avons clairement indiqué, cette étude, financée par la mairie de Poitiers, la Direction régionale des affaires culturelles de Poitou-Charentes et le conseil général de la Vienne, n'a pas été réalisée par *Livres Hebdo*. Il ne nous appartient pas d'en approuver ou d'en contester les conclusions, dont l'association Devenir et l'agence Ad'hoc assument l'entière responsabilité ;

– d'autre part, la publication de telles études s'inscrit pleinement dans la mission de *Livres Hebdo* comme organe interprofessionnel d'information stimulant le dialogue entre les différents partenaires du monde du livre.

Les professionnels du livre, libraires et bibliothécaires, visés par l'article « Poitiers, le livre en ville moyenne » paru dans le numéro de *Livres Hebdo* du 9 mars 1990, s'étonnent du procédé retenu pour justifier une étude qui entend préparer « l'amélioration de la circulation du livre dans une ville moyenne ».

Le parti pris : « Publier l'essentiel des résultats et des propositions », avant même qu'un débat ait pu s'engager à Poitiers, appelle de leur part les plus extrêmes réserves.

Que penser du tableau de la vie du livre, tel qu'il est dressé dans « l'état des lieux » ? A Poitiers, les libraires et les bibliothécaires ne bornent pas leur activité « à la



CST Poitou-Charentes

gestion de l'acquis et à la concurrence molle ».

Que dire de cet « état des lieux », dressé à la hâte, et qui pour les libraires oublie de citer les points de vente suivants :

– la Maison de la presse et la librairie Adam pour ce qui est des librairies générales ;
– la librairie des Cordeliers et la Librairie catholique, qui sont somme toute des librairies spécialisées, tout comme la librairie d'Orfèbe ;

– les librairies d'occasion : l'Escalier, Bruno, La Bouquinerie ;
– la librairie ancienne et moderne Brissaud, animée par un expert, spécialisée en livres anciens et en livres illustrés modernes, qui fournit par ailleurs un gros travail dans le domaine de l'édition ou de la réédition, en ayant publié en quinze ans plus de soixante titres, à caractère tant régional que national, dont les livres d'art de diffusion européenne.

D'une étude qui s'interroge sur la circulation du livre et ne fait jamais état dans son rapport d'une quelconque interrogation du lectorat poitevin. Il était pourtant simple d'interroger quelques dizaines de lecteurs.

D'un document capable de résumer en quelques lignes l'acti-

tivité des quatre librairies retenues, alors même que leurs dirigeants ont répondu très longuement à un questionnaire.

D'une enquête qui ne cite jamais aucun chiffre quant à l'importance « globale » en terme de chiffre d'affaires, de personnel, de mètres carrés occupés, de linéaires développés, de stock de livres, etc., de la librairie à Poitiers.

D'une étude qui déplore le manque d'informatisation des librairies (alors même que deux sur quatre le sont intégralement), fait état de fermeture le lundi (alors même que trois sur quatre des librairies citées sont ouvertes ce jour-là).

D'une étude, encore, qui ne fait jamais mention de la création, il y a trois ans, d'un GIE des libraires dans le but de cogérer une manifestation automnale à laquelle participent activement les bibliothèques de Poitiers, dans un espace commun, ce qui nous éloigne des « simples rapports de fournisseurs à clients ».

D'un état des lieux, qui, pratiquant les amalgames avec dextérité, met en parallèle les compétences, la spécialisation, l'organisation de librairies possédant plusieurs milliers de références, à rotation lente en raison de leur caractère littéraire ou scientifique, avec le rayon « livres » d'une grande surface ou ceux d'un club, qui vendent l'un comme l'autre des livres « grand public » médiatisés.

Où sont les marchands, où sont les libraires ?

D'un état des lieux qui ne fait aucune mention des difficultés financières réelles à entretenir les fonds que nous possédons tous. Cela semble naturel. Il manque sans doute à nos « rapporteurs » d'avoir passé trois mois dans une ►

librairie à gérer les problèmes quotidiens pour leur permettre de juger de la nature de nos activités, comme de nos carences.

Certains de nous travaillent depuis quinze ans ou plus dans leur magasin. Il nous semble difficile avec une telle expérience de ne pas aimer et notre métier et notre clientèle que nous connaissons très bien.

D'un état des lieux, enfin, qui ne fait à aucun moment état d'une quelconque géographie du centre-ville, et de l'originalité d'une capitale régionale dont le centre commerçant se résume à une zone piétonne très restreinte, hors de laquelle il est difficile de faire du commerce (le prix du mètre carré rendant tout achat très difficile).

Pour résumer, cet « état des lieux » de la librairie nous semble à tous plus avoir été conçu comme devant refléter un état des lieux de « la librairie française » que de « la librairie poitevine », conçu pour faire réagir une profession plus que pour cerner les difficultés qu'il y a de nos jours à exercer un métier que chacun se plaît à trouver noble.

La place réservée aux bibliothèques n'est guère meilleure, même

si là encore le traitement accordé aux unes et aux autres ne paraît pas reposer sur des critères justes et objectifs, tout au plus sur des approximations ou des impressions.

Du reste, elles ne sont pas toutes mentionnées. Si la bibliothèque départementale de prêt couvre un territoire différent de celui de la ville de Poitiers, elle n'en représente pas moins une capacité importante de développement de la lecture et une force d'acquisition non négligeable.

Le soi-disant archaïsme des bibliothèques de Poitiers fait bon marché de l'acharnement qui a été mis depuis plusieurs années à ouvrir des chantiers nouveaux. L'idée de coopération a déjà fait son chemin ; la volonté de construire une médiathèque d'intérêt régional aussi.

La rénovation des bibliothèques, l'accueil de nouveaux publics, sont la préoccupation de la majorité des bibliothécaires.

Les relations entre les libraires et les bibliothèques ne datent pas d'aujourd'hui et ne commenceront donc pas demain. Elles s'exercent sur la base d'un partenariat véritable, toujours en quête de perfectionnement : les journées

« Écrivains présents », les journées de la communication historique constituent autant de moments forts au cours desquels chacun manifeste un réel esprit d'ouverture. Les échanges entre les deux professions ne sauraient se résumer à des recettes qui ressemblent à des gadgets.

S'il y a nécessité de les améliorer, cela se fera sur la base d'un travail en profondeur.

Quant aux utilisateurs des bibliothèques, ils sont ici singulièrement absents, sauf lorsqu'il s'agit de décrire leur mécontentement ou leur « captivité ». On rêve d'un travail qui soulignerait l'interpénétration du public des bibliothèques et de la clientèle de la librairie, et apporterait ensuite une réponse adaptée au constat établi.

Quant aux propositions, notre but n'est pas de les analyser et de les contredire systématiquement, mais que dire des propositions suivantes :

- un terminal (lequel, pour qui, pour quoi ?) ;
- la modification des heures d'ouverture (vraiment très original) ;
- des crédits d'achat en augmentation (tout le monde le souhaite) ;

- un service minitel en commun librairies-bibliothèques (pour y mettre quoi ?) ;

- la réalisation de plaquettes communes (c'est oublier un peu des situations de concurrence) ;

- des intervenants extérieurs (payés par qui ?, méconnaissance des problèmes de marge).

La stupeur qui a été la nôtre à la lecture de ce rapport « d'un comité d'experts » justifie cette réponse un peu longue. Nous n'entendons pas mettre un terme à notre collaboration dans le cadre d'un travail qui nous concerne tous directement, mais seulement rétablir quelques vérités qui nous semblaient bafouées.

L'indifférence devant de tels propos n'aurait pu que donner raison à leurs auteurs.

Les signataires :

JEAN-MARIE COMPTE
conservateur de la bibliothèque
municipale

ALAIN DUBREUCQ
conservateur de la bibliothèque
universitaire

Les dirigeants et les personnels
des librairies suivantes : BRISSAUD,
L'ESCALIER, GIBERT, PERGAME,
L'AUTRE RIVE, L'UNIVERSITÉ, LES
CORDELIERS, MAJUSCULE. ■

ANNEXE H

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 5 JUILLET 1990 SUR
L'AMELIORATION DE LA CIRCULATION DU LIVRE A POITIERS
(Bibliothécaires).

PRESENTS :

Direction Régionale des Affaires Culturelles

M. Bernard Démay, Conseiller pour le livre

Centre de formation professionnelle

M. Jean-Pierre Brethes

Bibliothèque municipale classée de Poitiers

M. Jean-Marie Compte

Me Nicole Baty

Me Anne-Marie Chaumont

Me Francine Gluckstein

Me Marcelle Guitton

Me Monique Sergent

M. Christian Gérard

M. Philippe Pinçon

Bibliothèque Naguib Mahfouz (Maison d'arrêt)

M. Alain Evillard

EXCUSEE :

Bibliothèque départementale de prêt

Me Laurence Tarin

En préambule à ce compte-rendu, les participants tiennent à insister sur les points suivants :

- L'agence, maître d'oeuvre de l'opération, doit donner une image exacte de la réalité, en particulier en rencontrant les organismes absents à la réunion de ce jour et qui ne figurent pas non plus dans le rapport, ceci afin de bien décrire l'existant.

- D'autre part, il semble que toutes les données de l'enquête n'aient pas été exploitées. En effet, le qualitatif n'est jamais analysé. Il aurait été pourtant intéressant de mettre en parallèle, par exemple, le nombre de volumes et le nombre de titres dans les points de vente.

- Les bibliothécaires présents ne veulent pas qu'une opération "médiatique" occulte les actions de fond et le travail interne quotidien des libraires et des bibliothécaires. Ils rappellent que ce travail est déjà difficile à assumer. Aussi, des actions à long terme leur paraissent préférables à des actions ponctuelles, dévoreuses de temps et d'énergie et nuisibles au service public. En conséquence, toute action nouvelle implique des moyens nouveaux, tant en personnel qu'en budget. Il faudra aussi tenir compte, dans le cahier des charges, du rôle de la future Médiathèque municipale.

Après un bref historique de l'opération, un tour de table a permis de dégager un certain nombre de propositions

1 Mise en place d'un outil de connaissance du public et du non-public des librairies et des bibliothèques. Ceci pourrait se faire avec le concours de l'Université. (Le non-public de la Bibliothèque municipale de Saint-Etienne a été étudié dans le cadre d'une option de la Maîtrise en Sciences Economiques de l'Université Jean Monnet à Saint Etienne.)

2 Création d'un groupe de lecteurs, clients des librairies et/ou emprunteurs en Bibliothèques, animé par un libraire et/ou un bibliothécaire, dont l'activité débouchera sur la production d'un document qui sera diffusé.

3 Avec les éditeurs locaux de livres et de revues :
- organisation de rencontre, d'expositions ...
- Amélioration de leur diffusion locale (installation de vitrines, par exemple, dans les librairies et les bibliothèques).

Le cadre strictement local pourrait être, à cette occasion, dépassé et une collaboration avec l'Office du livre en Poitou-Charentes est à envisager.

(En Franche-Comté, une "Maison du Livre", regroupant l'ensemble des personnes travaillant dans les métiers du livre, a été créée pour améliorer la diffusion de la production locale).

4 L'organisation d'expositions ou d'animations, en lien avec un libraire ou un groupement de libraires, soulève le problème des autorisations de vente dans les locaux des bibliothèques, municipale ou départementale. Ceci doit apparaître dans le cahier des charges et être réglé par les autorités concernées.

5 Une personne formée en librairie pourrait présenter des nouveautés dans les bibliothèques de la ville et du département.

6 Dans le cadre de la formation continue ou initiale des professionnels du livre, des échanges ou des stages de bibliothécaires pourraient être organisés dans les librairies et inversement.

7 La publication d'une plaquette commune, Bibliothèque universitaire et Bibliothèque municipale, précisant horaires d'ouverture et conditions d'accès, doit être envisagée.

8 Des visites de la Bibliothèque municipale pourraient être organisées :

- Dans le cadre de visites touristiques l'été (ceci n'est envisageable que le lundi).

- dans le cadre de l'initiation à la recherche documentaire pour les étudiants.

9 Création d'un coin consultation-documentation dans les bibliothèques, avec par exemple :

de la documentation administrative

des répertoires d'adresses

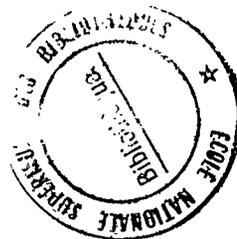
des indicateurs et des horaires de moyens de transport (S.N.C.F. ...)

un point téléphone

un point Minitel utilisable avec une carte téléphonique (proposition à étudier avec France Télécom à Poitiers).

des dépliants touristiques (Médiasud, proche de l'auberge de jeunesse, reçoit des visiteurs étrangers).

10 Peut-être serait-il bon de proposer à la Fanzinothèque de participer à l'opération ?



ANNEXE I

BIBLIOGRAPHIE

Amélioration de la circulation du livre : Poitiers. Paris : Ad'Hoc; Poitiers : Devenir, 1989.

Améliorer la distribution : vers une solution concertée. *Cahiers de l'économie du livre*, Mai 1989, N° 1, p. 36-42.

L'année des lettres. 2. 1989. Paris : La Découverte : Le Monde, 1989. 234 p. ISBN 2-7071-1856-7.

L'année des lettres. 1988. Paris : La Découverte : Ministre de la Culture, 1988. 324 p. ISBN 2-7071-1757-9.

ARCHAMBAULT, Edith et LALLEMENT, Jérôme. *L'évolution des librairies et le prix unique du livre.* Paris : La Documentation Française, 1987. 171 p. ISBN 2-11-001762-7.

ASSOCIATION NATIONALE POUR LA FORMATION ET LE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNELS EN LIBRAIRIE ET EN PAPETERIE. *Le métier de libraire.* Paris : Promodis, 1988. 317 p.

ASSOCIATION POUR LA COOPERATION DES BIBLIOTHEQUES ET CENTRES DE DOCUMENTATION EN POITOU-CHARENTES. *Questionnaire sur les pratiques d'achats de livres dans les bibliothèques : résultats et analyses.* Poitiers : A.B.C.D., 1990. 8 p.

BAPTISTE-MARREY. *Eloge de la librairie avant qu'elle ne meure.* Cognac : Le Temps qu'il fait, 1988. - 129 p. ISBN 2-86853-069-9.

BENHAMOU, Françoise. Le marché du livre : un état des travaux. *Revue française de sociologie*, 1986, N° XXVII-3, p : 545-558.

BOM, M., FEUERMAN, N., LACLAU, A. *L'offre du livre à Paris : analyse cartographique et socio-culturelle.* Paris : Bibliothèque Publique d'Information, 1982. 3 vol.

BORDIER, J.M. Lecture publique : face aux défis de notre temps. Colloque "Bibliothécaires recherchent identité", Grenoble, 14-15 décembre 1989. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1990, T. 35, N° 1.

BOUVAIST, Jean-Marie, BOIN, Jean-Guy. *Les jeunes éditeurs, esquisse pour un portrait*. Paris : La Documentation Française, 1985. 183 p.

BOUVAIST, Jean-Marie. *Pratiques et métiers de l'édition*. Paris : Promodis, 1986. 317 p. ISBN 2-903181-47-0.

BOUVAIST, Jean-Marie, BOIN, Jean-Guy. *Du printemps des éditeurs à l'âge de raison; les nouveaux éditeurs en France, 1974-1988*. Paris : La Documentation Française, 1989. 222 p. ISBN 2-11-002181-0.

BOUVAIST, Jean-Marie. Tendances d'évolution dans les structures de l'édition française. *Communications et langages*, 1986, N° 69, p. 100-115.

Bulletin de l'Association pour la coopération des bibliothèques et centres de documentation, Poitou-Charentes. Poitiers : ABCD, 1988.

BUSSON, A. et EVRARD, Y. *Portraits économiques de la culture*. Paris : La Documentation Française, 1987. 144 p. Notes et études documentaires, ISSN 0029-4004; 4846.

CAHART, Patrice. *Le livre français a-t-il un avenir ? : rapport au Ministre de la Culture et de la Communication*. Paris : La Documentation Française, 1987. 181 p. ISBN 2-11-001903-4.

Cahiers de l'économie du livre. Ministère de la Culture, de la Communication, des Grands Travaux et du Bicentenaire; Observatoire de l'économie du livre. Paris : Ministère de la Culture : Cercle de la librairie, 1989 - . ISSN 0999-6435.

CALENGE, Bertrand. Acheter des livres : le bibliothécaire et son approvisionnement. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1989, T. 34, N° 5, p. 402-406.

COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES. *Le livre et la lecture : enjeux culturels de l'Europe..* Bruxelles : C.E.E., 1989? 20 p. ISBN 92-77-52585-1

CONSEIL DE L'EUROPE. *La politique culturelle de la France : programme européen d'évaluation.* Paris : La Documentation Française, 1988. 394 p. ISBN 2-11-001989-1.

DEMAY, Bernard. *L'économie du livre dans les Pays de la Loire.* Nantes : Direction Régionale des Affaires Culturelles, 1989. 75 p.

DOGNAT, Olivier et COGNEAU, Denis. *Les pratiques culturelles des Français : 1973-1988.* Paris : La Documentation française, 1990.

DONNAT, Olivier. Les Français et la lecture : un bilan en demi-teinte. *Cahiers de l'économie du livre*, mars 1990, N° 3, p. 57-70.

FERRAN, Christine. Le livre domine l'Europe de la culture. *Livres-Hebdo*, 3 novembre 1989, N° 45, p. 71-72.

La formation aux métiers du livre : un enjeu pour l'interprofession, Colloque de Marcevol, 15-17 octobre 1986 (Marcevol) et 11-12 janvier 1988 (Lyon).

FRIEDBERG, Erhard et URFALINO, Philippe. *Le jeu du catalogue : les contraintes de l'action culturelle dans les villes.* Paris : La Documentation Française, 1984. 153 p. ISBN 2-11-001211-0.

Jean Tabet : l'ouverture sur l'interprofession. *Livres-Hebdo*, 1990, N° 11, p. 59.

LANCEREAU, Sophie et LE BLANC, Catherine. *L'animation autour du livre à Poitiers.* Poitiers : I.U.T. de gestion des entreprises et administration, 1990. Non pag.

LILLET, Rémi. *Pour une Europe du livre : rapport au secrétaire d'Etat aux relations culturelles internationales*. Paris : La Documentation Française, 1990. 160 p. Coll. des rapports officiels.

Lire en Europe: contributions à la problématique européenne du livre et de la lecture. Strasbourg : Amela : Conseil de l'Europe, 1989. 157 p. ISBN 92-871-1559-1. Etudes sur la culture et la communication.

Le livre : mutations actuelles. *Problèmes politiques et sociaux*, mars 1990, N° 628.

Le livre et la lecture en France : problèmes, orientations, débats. *Problèmes politiques et sociaux*, avril 1987, N° 558.

Des livres en Poitou-Charentes : 1989. Poitiers : Office du livre en Poitou-Charentes, 1989. 116 p. ISBN 2-9503702-0-9.

Livres-Hebdo : actualités Poitou-Charentes du livre. Office du livre. Supplément régional mensuel à Livres-Hebdo.

Le marché du livre. *Média Pouvoirs*, 1988, N° 10, p. 74-122.

PINGAUD, Bernard. *Le droit de lire : pour une politique coordonnée du développement de la lecture : rapport à la Direction du Livre et de la Lecture*. Paris : s. n., 1989. 95 p.

PINGAUD, B. et BARREAU J.C. *Pour une politique du livre et de la lecture : rapports de la commission du livre et de la lecture au Ministre de la Culture*. Paris: Dalloz, 1982. 297 p. ISBN 2-247-00335-4.

Les points de vente du livre en France : étude réalisées pour le compte du Ministère de la Culture. Paris : La Documentation Française, 1987. 267 p. ISBN 2-11-001759-7.

Poitiers : le livre en ville moyenne. *Livres-Hebdo*, 1990, N° 10, p. 80-84.

Rencontres nationales des structures régionales du livre. Annecy, 14-15 septembre 1987. Annecy : Office Rhône-Alpes du livre, 1989. 123 p.

ROUSSY, Bernadette. *Librairie*. Paris : Centre d'études du commerce et de la distribution, 1987. 162 p. ISBN 2-85723-162-4.

SALABERRIA, Ramon. *L'amélioration de la circulation du livre dans une ville moyenne (Poitiers) : analyse de l'opération et du système de communication à l'intérieur de l'organisation*. Villeurbanne : E.N.S.B., 1989. 61 p. + 29 p.

SANTROT, Jacques. *Une médiathèque à Poitiers*. Poitiers : s. n., 1988.

SEIBEL, Bernadette. *Au nom du livre : analyse sociale d'une profession, les bibliothécaires*. Paris : La Documentation Française, 1988. 229 p. ISBN 2-11-001937-9.

La trame des métiers. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1987, T. 32, N° 4, p. 283-373.

Le transport du livre. *Cahiers de l'économie du livre*, 1989, N° 1, p. 43-74.

ZECCHINI, Alain. Distribution : l'interprofession se mobilise. *Livres-Hebdo*, 1989, N° 15, p. 59-60.

ZECCHINI, Alain. La librairie affronte ses maux. *Livres-Hebdo*, 1990, N° 14, p. 65-66.

ZECCHINI, Alain. Un rapport alarmant sur l'avenir des librairies. *Livres-Hebdo*, 1990, N° 11, p. 45-46.



* 9 5 7 5 1 8 A *